

« RE-CADRER » LE PAYSAGE MINIER POUR LA MEMOIRE COLLECTIVE DE L'ABITIBI - TEMISCAMINGUE

PARCOURS INTERPRÉTATIF À MOBILITÉ ACTIVE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET

DÉVELOPPEMENT DU PARCOURS À L'ÉCHELLE LOCALE, D'UNE TOUR D'OBSERVATION ET D'UN BÂTIMENT DE SERVICE À ROUYN-NORANDA

ÉMILIE PICHÉ



ESSAI (PROJET)

Soumis en vue de l'obtention du grade de M. Arch.

Superviseur :
GianPiero Moretti

École d'architecture
Université Laval

Hiver 2011

RÉSUMÉ

Cet essai (projet) de fin d'études porte sur l'influence qu'exercent le paysage et ses caractéristiques identitaires sur la conception d'un projet d'architecture contemporain. En affirmant que l'industrie minière peut être qualifiée de paysage, le projet qui suit se veut de « re-cadrer » le paysage minier très présent en Abitibi-Témiscamingue. Ainsi, en réalisant un parcours interprétatif, à mobilité active, traversant l'ensemble des divers sites miniers de la région, ce travail considère le paysage comme ligne directrice du projet.

Par l'ampleur du site d'intervention, le développement du projet se concentrera à Rouyn-Noranda, ville faisant partie du parcours régional. Cette étude tentera d'extraire les spécificités identitaires et les particularités propres de ce lieu en effectuant des analyses tant subjectives qu'objectives.

Afin de mettre en valeur l'environnement minier, ces éléments seront traduits en thèmes architecturaux et matérialisés en trois éléments, soit un parcours à l'échelle locale, une tour d'observation et un bâtiment de services. Ce projet aspire donc à ce que se soit le site qui génère le projet d'architecture.

SUPERVISEUR

M. GianPiero Moretti

Professeur agrégé (Ph.D.), École d'architecture de l'Université Laval

MEMBRES DU JURY

M. Jan-B Zwiejski

Professeur titulaire (Ph.D.), École d'architecture de l'Université Laval

M. Laurent Goulard

Architecte

Mme Alena Prochazka

Critique invitée

TABLE DES MATIERES

Résumé.....	2
Superviseur et membres du jury	3
Table des matières	4
Liste des figures	6
INTRODUCTION	9
CHAPITRE 1 : NOTION DE PAYSAGE	11
1.1 Le paysage	11
1.2 Paysages miniers, paysage culturel	12
1.3 Architecture et paysage	13
1.3.1 Le génie du lieu.....	13
1.3.2 L'identité du lieu.....	13
1.4 Approches conceptuelles	14
CHAPITRE 2 : COMPRENDRE LE PAYSAGE MINIER DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE	15
2.1 Typologie minière de la région	16
2.2 La Faille de Cadillac en Abitibi-Témiscamingue	17
2.2.1 Val-D'or.....	18
2.2.2 Malartic	19
2.2.3 Preissac /Cadillac.....	20
2.2.4 Rouyn-Noranda	21
2.3 Parcours à l'échelle régionale	22
CHAPITRE 3 : COMPRENDRE LE SITE D'INTERVENTION, ROUYN-NORANDA	23
3.1 Démarches méthodologiques pour une re-qualification du lieu	24
3.2 Données objectives	25
3.2.1 Historique de la ville, de la mine et du site	25

3.2.1.1 La ville	25
3.2.1.2 La mine	26
3.2.1.3 Le site.....	26
3.2.2 Caractéristiques physiques du site	27
3.2.2.1 Installations minières et zones habitées	27
3.2.2.2 Hydrographie et canalisation	29
3.2.2.3 Transports.....	30
3.2.2.4 Détritus	32
3.2.2.5 Couvert minéral	33
3.2.2.6 Synthèse	34
3.2.3 Dimensions sensibles du site	34
3.3 Données subjectives.....	36
3.3.1 Mémoire collective du lieu.....	36
3.3.2 Médias d'interprétation	36
3.3.2.1 Témoignage	37
3.3.2.2 Œuvres artistiques.....	37
3.4 Synthèse	38
CHAPITRE 4 PARCOURS D'INTERPRETATION MINIER.....	40
4.1 Les objectifs de design	40
4.2 Le programme	40
4.3 Le parcours	42
4.3.1 Échelle locale	42
4.3.2 Tectonique du parcours	43
4.4 La tour d'observation	44
4.5 Le bâtiment de services.....	45
CONCLUSION	49
BIBLIOGRAPHIE	51
ANNEXES	54

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Fourmilière illustrant le système qu'utilisent les mines souterraines. Source (2010)	16
Figure 2 : Faille de Cadillac Source: http://commons.wikimedia.org (2010)	17
Figure 3 : Mine à ciel ouvert ,Sigma, en 2000 Source: www.citedelor.com (2010)	18
Figure 4 : Site minier de Bourlamaque, Source : www.pbase.com (2010)	18
Figure 5 : Village minier de Bourlamaque, Source : www.pbase.com (2010)	18
Figure 6 : Vue aérienne de Malartic, Source : http://malartic.blogspot.com (2010)	19
Figure 7 : Interventions de la mine Osisko_Malartic, Source : http://infranetlab.org (2010)	19
Figure 8 : Projection 35 ans après exploitation, Source : http://infranetlab.org (2010)	19
Figure 9 : Lac Preissac, Source : http://forum.pvtistes.net (2010)	20
Figure 10 : Mine Agnico-Eagle, Source : http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca (2010)	20
Figure 11 : Lac Osisko,Source : http://gigi461.canalblog.com/ (2010)	21
Figure 12 : Vue aérienne de Rouyn-Noranda, Source : http://commons.wikimedia.org (2010)	21
Figure 13 : Avenue Larivière, Source : http://www.placeauxjeunes.qc.ca (2010)	21
Figure 14 : Proposition du parcours à l'échelle régionale	22
Figure 15 : Photo aérienne du site d'intervention, Source Ministère du Transport	23
Figure 16 : Quartier minier, Noranda, Source : http://www2.banq.qc.ca (2010)	25
Figure 17 : Église Orthodoxe-Russe, Source : <i>Rouyn-Noranda : quelle histoire – en photos</i> , p.48	25
Figure 18 : Grève de 1934, Source : http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/ (2010)	26
Figure 19 : Mineur dans un puits de mine, Source : <i>Rouyn-Noranda : quelle histoire – en photos p.27</i>	26
Figure 20 : Carte des installations minières et zones habitées, Source : Piché (2010)	27
Figure 21 : Duplex d'ouvriers, Source : Piché (2010)	28
Figure 22 : Maison de dirigeant, Source : Piché (2010)	28
Figure 23 : Parc de résidus, Source : Piché (2010)	28
Figure 24 : Parc de résidus, Source : Piché (2010)	28
Figure 25 : Vue de la fonderie secteur ouest, Source : Piché (2010)	28
Figure 26 : Carte d'hydrographie et canalisation, Source : Piché (2010)	29

Figure 27 : Lac Osisko, Source : Piché (2010)	29
Figure 28 : Ruisseau orangé, Source : Piché (2010)	30
Figure 29 : Carte des transports, Source : Piché (2010)	30
Figure 30 : Voie ferrée secteur nord, Source : Piché (2010)	31
Figure 31 : Gare de Noranda, Source : Piché (2010)	31
Figure 32 : Voie ferrée secteur ouest, Source : Piché (2010)	31
Figure 33 : Voie ferrée hors d'usage, Source : Piché (2010)	31
Figure 34 : Parcours informel, Source : Piché (2010)	31
Figure 35 : Parcours informel, Source : Piché (2010)	31
Figure 36 : Carte des détritits, Source : Piché (2010)	32
Figure 37 : Détritits en acier, Source : Piché (2010)	32
Figure 38 : Détritits en acier, Source : Piché (2010)	32
Figure 39 : Détritits d'Hydro-Québec, Source : Piché (2010)	32
Figure 40 : Carte du couvert minéral, Source : Piché (2010)	33
Figure 41 : Caps de roc, Source : Piché (2010)	33
Figure 42 : Vue du paysage rocheux, Source : Piché (2010)	33
Figure 43 : Carrière, Source : Piché (2010)	34
Figure 44 : Tranchée dans le roc, Source : Piché (2010)	35
Figure 45 : Vue sur les cheminées, Source : Piché (2010)	35
Figure 46 : Chemin de fer, Source : Piché (2010)	35
Figure 47 : Détritits en acier Source : Piché (2010)	35
Figure 48 : Texture de roche, Source :Piché (2010)	36
Figure 49 : Texture de caps de roc, Source : Piché (2010)	36
Figure 50 : Parcours proposé à l'échelle locale, Source : Piché (2011)	42
Figure 51 : Structure en acier corten, Source : Piché (2011)	43
Figure 52 : Mobilier intégré, Source : Piché (2011)	44
Figure 53 : Plan d'implantation de la tour d'observation, Source : Piché (2011)	44
Figure 54 : Coupe de la tour d'observation, Source : Piché (2011)	44

Figure 55 : Perspective extérieure, Source : Piché (2011)	44
Figure 56 : Vue sur le paysage, Source : Piché (2011)	44
Figure 57 : Bâtiment de services, gare et centre d'interprétation, Source : Piché (2010)	45
Figure 58 : Schéma conceptuel, Source : Piché (2010)	45
Figure 59 : Élévation ouest, murs opaques, Source : Piché (2010)	45
Figure 60 : Élévation est, ouverture sur paysage, Source : Piché (2010)	45
Figure 61 : Plan du rez-de-chaussée et plan du sous-sol, Source : Piché (2010)	46
Figure 62 : Coupe perspective, Source : Piché (2010)	47
Figure 63 : Accueil, Source : Piché (2010)	47
Figure 64 : Vue de la section centrale, Source : Piché (2010)	47
Figure 65 : Système de rampe/escalier dans la deuxième section, Source : Piché (2011)	47
Figure 66 : Vue sur les cheminées du sous-sol, Source : Piché (2011)	47
Figure 67 : Salle de pendus en Europe, Source : http://minesdecharbon.blog4ever.com (2011)	48
Figure 68 : Moyens d'interprétations, Source : Piché (2011)	48
Figure 69 : Perspective extérieure (côté est), Source : Piché (2011)	50

INTRODUCTION

Le paysage d'une région doit inéluctablement composer avec ses éléments économiques, culturels, sociaux, etc. L'Abitibi-Témiscamingue, dont l'économie repose entre autres sur l'exploitation minière, s'accommode de paysages miniers. À la lumière de cet état de fait, il est possible de se demander quelle influence ont les mines sur le paysage. En effet, de quelle manière l'architecture doit-elle s'opérer afin d'unir paysage et communauté lorsqu'une industrie a profondément marqué son paysage ?

Aujourd'hui, les lois et règlements de l'industrie minière expliquent que la dernière étape du cycle minier est la fermeture de la mine, car tout gisement a une durée de vie limitée. Les activités de restauration sont donc à planifier puisque les propriétaires ont l'obligation d'appliquer un processus de fermeture de façon ordonnée et respectueuse de l'environnement. « Les zones qui ont été transformées par l'exploitation minière doivent redevenir des écosystèmes. C'est ainsi que toute excavation est remplie, que tout amoncellement est nivelé, que les lieux sont reboisés et que les écosystèmes sont recréés» (*Commission des partenaires du marché du travail du Québec*). Cependant ce que le gouvernement n'explique pas, c'est que même si tout est démoli et reboisé, plusieurs endroits ne peuvent revenir à leur état d'origine. L'exploitation minière, produite massivement au début du siècle, a laissée des marques majeures sur l'environnement immédiat. De plus, lors de fermetures, les villes et villages créés grâce aux mines sont complètement oubliés, deviennent même parfois abandonnés, et perdent leurs identités. Il faut alors se questionner sur la conservation des paysages miniers et des bâtiments miniers par soucis économiques, environnementaux, et aussi, pour la mémoire collective du lieu. Comme le mentionne Hayden, la préservation architecturale de bâtiments même ordinaires peut jouer un rôle important dans l'évolution de la mémoire collective d'un lieu (Hayden 1995 : 47 in Rivard 2008). Cet essai concerne donc la conservation des paysages miniers de la région de l'Abitibi-Témiscamingue pour la mémoire collective en lui donnant un sens par l'architecture.

Comment le projet peut-il interpréter ce type de paysage? Il sera possible de répondre à cette question à partir d'une réflexion sur les notions de paysage en architecture et sur l'influence que peut exercer le

caractère identitaire du lieu sur la conception d'un projet architectural. L'objectif premier serait donc de « re-cadrer » le paysage minier de la région pour que le site génère le projet et pour que les gens de l'Abitibi-Témiscamingue puissent s'approprier les lieux marqués par l'industrie.

Le contenu de l'étude se veut d'abord une introduction aux notions de paysages, d'architecture et d'identité. La deuxième partie présente le paysage minier de l'Abitibi-Témiscamingue et le projet à l'échelle régionale. Le développement de ce dernier est présenté dans la ville de Rouyn-Noranda sur un site qui a connu des changements physiques majeurs depuis le début de l'exploitation minière. Ainsi, la troisième partie propose une étude afin de comprendre le paysage du site choisi et d'en identifier ses caractéristiques identitaires. Puis, la dernière section présente les intentions du projet, le processus de conception ainsi que le projet final.

CHAPITRE 1

NOTION DE PAYSAGE

1.1 Le paysage

Définir le *paysage* est très complexe puisque les auteurs lui attribuent différentes définitions. Examiner ces dernières permet toutefois d'extraire les principales tangentes de cette notion. Celui-ci peut être perçu, selon certains, comme une réalité uniquement objective et universelle où les caractéristiques de l'environnement dominant, et selon d'autres, comme une réalité personnelle et subjective. Corbin (2001 : 11) met l'accent sur la présence humaine dans le paysage en mentionnant que « sa lecture est indissociable de la personne qui la contemple » et que le paysage ne doit pas être envisagé uniquement dans son aspect visuel et physique, mais comme le résultat d'une interaction entre le milieu et ses habitants qui par leurs activités ont transformé celui-ci. Comme le mentionne la définition du Petit Robert (2007 : 1836), le paysage est une « partie d'un pays que la nature présente à un observateur ». Ainsi, le paysage ne peut exister sans observateur et implique que chacun l'interprète à sa façon et qu'une même réalité physique présentée à deux observateurs de culture différente sera interprétée à travers un filtre culturel.

Le mot « paysage » est souvent attribué à des lieux exceptionnels (Dewarrat, 2003) ou encore à des « peintures » où ne sont essentiellement considérées que les qualités visuelles et naturelles des sites. Dewarrat avance qu'il n'y a pas seulement des paysages exceptionnels, mais qu'il existe des paysages ordinaires qui réfèrent plutôt à des lieux fréquentés au quotidien et qui n'ont souvent pour intérêt que celui que les populations locales leur portent. De cette manière, le paysage n'est pas un objet, « il est une élaboration collective » (Dewarrat, 2003 : 54) et « il n'est pas seulement « naturel », il est surtout « culturel » et « social » (Avocat, 1984 : 12).

1.2 Paysages miniers, paysage culturel

Il existe plusieurs types de paysages, mais cet essai s'intéresse particulièrement aux paysages miniers. Ceux-ci s'apparentent aux « paysages industriels», selon la définition de Donadieu (2005 : 14). Cet auteur caractérise ce type de paysage comme ayant des formes architecturales très audacieuses encadrées d'aires d'entrepôt et d'espaces résidentiels. Il ajoute que ces industries qui composent le paysage sont également abandonnées très rapidement lorsqu'elles ne sont plus rentables. C'est pour cette raison que, dans une perspective d'avenir, il faut considérer dès maintenant ces sites localisés au pourtour des mines laissées en friche. Les paysages industriels varient selon leurs activités de production, mais ils sont principalement dominés par des cheminées, des réservoirs et sont, aujourd'hui, considérés comme des lieux où l'on retrouve les pollutions de l'air, de l'eau et des sols.

Les constructions et conséquences minières font partie d'un paysage non exceptionnel, mais bel et bien d'un paysage « industriel», porteur de culture, de vie sociale et d'économie. En effet, le paysage industriel (minier de la région) est un paysage culturel, puisqu'il s'agit d'un paysage ordinaire édifié socialement pour des activités et selon les valeurs qu'ils symbolisent (Jackson, 1984). Ces paysages culturels résultent du phénomène d'humanisation de l'espace et contiennent ainsi toutes traces historiques entre les humains, leurs activités et les lieux (Larochelle, 1998). Les paysages culturels conservent une mémoire collective du lieu, puisqu'ils portent la trace du lien entre le lieu, l'homme et son histoire. Au-delà de l'architecture monumentale, des lieux communs comme une école, un parc public, une clairière ou une mine ont le pouvoir d'évoquer une mémoire sociale et visuelle.

L'aspect socioculturel doit donc être pris en considération pour le projet, car comme le paysage minier est un paysage culturel, selon les définitions d'auteurs mentionnées précédemment, on ne peut considérer uniquement leurs aspects sensibles. Ainsi, si on ne tient compte que des aspects géographiques et historiques, on limite l'étude, puisque l'information donnée par les dessins et les cartes ne peut traduire le non tangible. Réunir ces différents types d'analyse donnera au projet d'architecture des références physiques et symboliques. Ceci fera également réfléchir sur l'importance d'apprécier le paysage et de le modéliser selon des intentions sensibles et conscientes.

1.3 L'architecture et le paysage

1.3.1. Le génie du lieu

Malgré les différentes définitions qui leur sont attribuées, les notions paysagères et la lecture du paysage ont une importance considérable dans l'architecture contemporaine. Comme le mentionne Norberg-Schulz (1981 : 202) dans son livre *Genius loci : paysage, ambiance, architecture*, « l'architecture moderne n'a qu'une seule direction et qu'un seul but : l'architecture comme récupération du lieu. » Il ajoute également que l'architecture doit transmettre une individualisation par les édifices et les lieux en tenant compte de l'espace et du caractère unique de chaque lieu. Par conséquent, les réalisations doivent se positionner dans un ensemble qui est significatif. Ainsi, l'image des lieux proposés par l'architecture ne représente pas, mais interprète la situation existante.

De plus, ce même auteur aborde le « génie du lieu » comme une atmosphère particulière à un lieu à laquelle l'homme s'identifie et qui lui permet par conséquent une appartenance. Dewarrat (2003 : 68) ajoute que le paysage est opérateur et devient une « entité collective » et donc un « contrat social ». L'architecte ne doit pas empêcher qu'un lieu se renouvelle en ne saisissant que son essence, mais doit plutôt actualiser son caractère identitaire (Norberg-Schulz, 1981). Toutes les sociétés ont besoin de s'adapter et les architectes doivent maîtriser, ordonner et sécuriser ces environnements. Comme l'écrit Norberg-Schulz (1981), « Faire de l'architecture signifie visualiser le *genius loci* [génie du lieu] : le travail de l'architecte réside dans la création de lieux signifiants qui aident l'homme à habiter ». L'architecture sert aux hommes ; c'est en saisissant l'esprit du lieu et en utilisant le paysage existant que des lieux, des espaces et des limites seront conçus.

1.3.2. L'identité du lieu

Les gens trouvent des attaches et sont rassurés par le fait d'appartenir à un ordre bâti, social ou culturel. C'est ce qui construit au fil du temps l'identité d'un lieu. Pour cette raison, l'architecture ne devrait être modifiée qu'en respectant des aspects reconnaissables du lieu. Ainsi, elle permettrait d'éveiller la mémoire collective et de favoriser l'appropriation du lieu par une image propre du milieu. Larochelle appuie ce point de vue en mentionnant que « la mémoire est nourrie par les permanences structurales qui concrétisent l'identité des choses [...]. L'identité peut être conservée à travers le changement pourvu

que toute nouvelle intervention soit compatible avec le maintien de la structure de permanence du lieu » (Larochelle et Lamandi, 1999 : 14). « La mémoire collective est donc une représentation partagée du passé appuyée par les traces de celui-ci dans le présent » (Viaud, 2002 *in* Rivard, 2008) et qui est entretenue par un groupe de personnes.

1.4 Approches conceptuelles

Le sujet de cet essai-projet concerne la conservation des paysages miniers de la région de l'Abitibi-Témiscamingue pour la mémoire collective en lui donnant un sens au lieu par l'architecture. Afin d'approfondir ce sujet, il est nécessaire de se demander comment le projet d'architecture peut interpréter le paysage minier abitibien. Comme Dewarrat (2003 : 45) le mentionne, « les paysages ordinaires souffrent souvent de déficits de représentation. Il n'y a donc rien à protéger si l'on ne construit pas un regard qui permet de reconnaître un paysage. » De type ordinaire, les paysages miniers de l'Abitibi-Témiscamingue sont marqués par ce phénomène.

L'approche conceptuelle au projet se veut donc être à la fois sensible et culturelle. Ces deux caractéristiques sont dépendantes l'une de l'autre et seront travaillées en subordonnée dans cet essai. D'un côté, l'approche culturelle du paysage permet de faire une lecture socioculturelle et historique en considérant la mémoire collective du lieu. Elle met l'accent sur les relations que l'homme entretient avec son milieu. Elle permet également de susciter des réflexions, d'une part, sur la manière de percevoir et d'interroger les lieux modifiés par l'appropriation et l'exploitation humaine. Et d'autre part, sur la façon dont un projet d'architecture peut perpétuer la mémoire, l'esprit et les particularités du lieu. De l'autre côté, l'approche interprétative et sensible aux paysages permet de générer le concept du projet d'architecture. Lors de la conférence du 14 octobre dernier, Brian Mackay-Lyons disait que « toute architecture débute par le paysage » et que « l'architecture est un art social ». À la lumière de ce propos, la construction d'un projet qui reflète la culture du lieu doit d'abord interpréter ce lieu et en découvrir toutes les particularités visibles et invisibles. D'ailleurs, comme le mentionnait Betsky (2002 : 7), « l'architecture se doit aussi d'être le prolongement du paysage plutôt que le dépôt d'un objet sur celui-ci » .

CHAPITRE 2

COMPRENDRE LE PAYSAGE MINIER DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

La région de l'Abitibi-Témiscamingue a une position géographique assez éloignée du reste du Québec, ce qui la distingue aussi sur le plan social. C'est une région « jeune », car les villes n'y ont été développées massivement que depuis 1930 et les ressources à grand potentiel d'exploitation y foisonnent. L'Abitibi-Témiscamingue est donc, selon *le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec*, un territoire regorgeant de ressources naturelles qui jouent un rôle clé dans le développement économique du Québec, d'où son appellation de région-ressource.

Le paysage de la région est assez contradictoire. D'un côté, il y a la forêt à perte de vue et des milliers de lacs (paysage naturel), alors que de l'autre, il y a les mines (paysage industriel). De plus, la majorité de la population vit dans des villes qui ont été créées par les compagnies d'exploitation minière et qui sont maintenant englobées et limitées par les mines. Les gens vivent donc autour de cette industrialisation. Ainsi, une dualité s'installe : d'une part, il y a la nature et ses richesses enfouies ; et d'autre part, il y a l'homme qui exploite au maximum le sous-sol de l'Abitibi-Témiscamingue, pollue l'environnement et dessine de nouveaux paysages. L'enjeu serait-il ici de rétablir l'équilibre entre ces deux réalités opposées? L'architecture ne serait-elle pas justement un des moyens qui permettraient de les lier, le tout dans une perspective d'avenir? Une réappropriation des lieux miniers et une architecture sensible aux paysages pourraient-elles résoudre une partie de la problématique?

Tentons d'y voir plus clair en faisant état des typologies minières de la région, de la Faille de Cadillac et du projet proposé à l'échelle régionale.

2.1 Typologie minière de la région

Il existe deux types de mine, soit les mines à ciel ouvert et les mines souterraines. D'après le *Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines*, l'industrie minière choisit une typologie selon la localisation du gisement dans le sol.

Les mines à ciel ouvert se caractérisent par une immense cuvette creusée et par la présence d'un gisement qui se trouve près de la surface de la terre. Au Québec, on retrouve des mines à ciel ouvert surtout sur la Côte-Nord et au Nord-du-Québec. Il est important de mentionner qu'habituellement une mine à ciel ouvert représente la façon la plus économique d'exploiter un gisement.

Les mines souterraines, elles, se caractérisent par des tunnels creusés sous la terre permettant ainsi d'extraire le minerai qui se trouve plus en profondeur. Visuellement, une mine souterraine ressemble à une fourmilière (Figure 1). À l'intérieur d'une mine souterraine, on retrouve différentes parties essentielles soit :

- Une rampe d'accès qui correspond à un large tunnel en spirale qui communique avec tous les niveaux de la mine;
- Des galeries qui sont de longs tunnels qui conduisent au gisement à extraire;
- Des puits d'accès utilisés pour descendre de l'équipement et de la machinerie sous terre, transporter le personnel et remonter le minerai à la surface.

Selon la *Commission des partenaires du marché du travail du Québec*, les mines souterraines sont les plus répandues au Québec. Ce type est présent surtout en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec.



Figure 1--- Fourmilière, où la manière de créer des parcours dans le sol ressemble aux mines souterraines.

2.2 La Faille de Cadillac en Abitibi-Témiscamingue

La source principale de gisements présents en Abitibi-Témiscamingue est la faille de Cadillac. « Le terme *Faille de Cadillac* désigne une anomalie géologique, un phénomène qui s'est produit il y a des millions d'années et qui eut un certain impact sur l'histoire du Québec en raison des richesses minières découvertes dans la zone de la faille »¹. Dès 1917, la faille de 350 km de long et de 5 km de large en moyenne a permis à plusieurs villes de voir le jour, car la présence de plusieurs gisements attire divers investisseurs. Commence alors l'exploitation minière de la région grâce à laquelle des villes comme Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Malartic voient le jour. Pour donner un aperçu de l'activité qui s'y retrouvait dans cette région, un total de 50 mines ont été mises en exploitation entre 1927 et 1950 dont 31 mines en production en 1942, ce qui constitue un sommet inégalé au Québec (Gourd : 2007, 118). Au cours des décennies suivantes, cette industrie a été ébranlée par, entre autres, le gel du prix de l'or. Cependant, avec la hausse de ce prix, le nombre de mines en Abitibi-Témiscamingue passe de 18 en 1975 à 38 en 1998 et ne cesse d'augmenter depuis cette date (Gourd : 2007, 155). Ce fait implique que ces exploitations sont très sensibles aux prix des métaux et peuvent varier très rapidement entraînant soit le déclin ou la prospérité de ces industries.

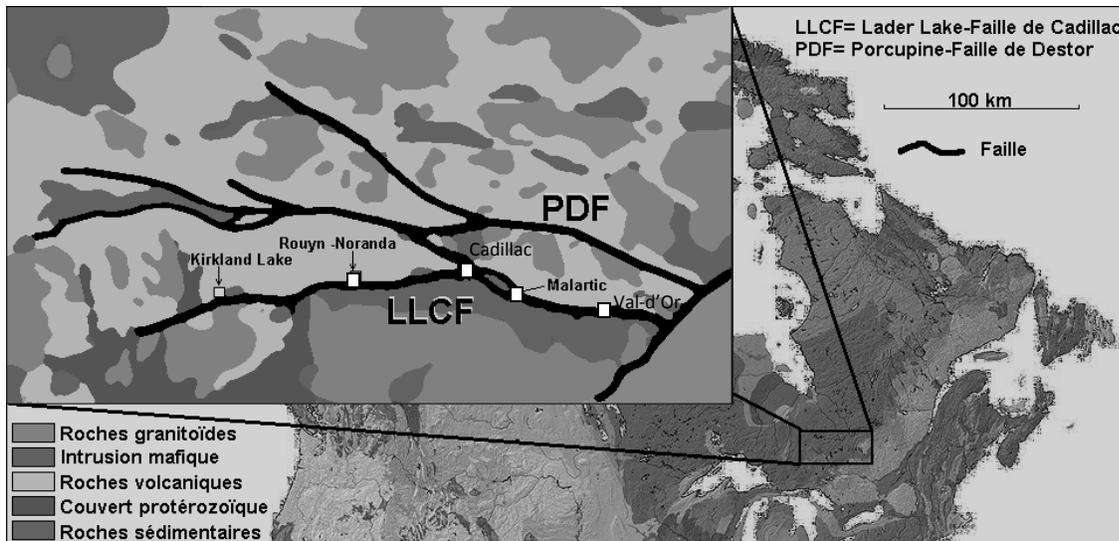


Figure 2 — Figure illustrant la faille de Cadillac (en noir) et quelques localités longeant la faille.

Tout le long de cette faille (Figure 2), les mines transforment la région d'un point de vue économique et social, et modifient ses paysages. Voici une brève analyse des paysages présents le long de cette faille qui relie Val-d'Or et Rouyn-Noranda en passant par Malartic et Cadillac.

¹ <http://grandquebec.com/abitibi-temiscamingue/faille-cadillac/> (8 septembre 2010)

2.2.1 :Val-d'Or (fondation 1935) :

En 1935, des prospecteurs ont découvert un important gisement d'or, ce qui fit en sorte que la ville se développa rapidement.

Considérée comme minière, cette ville montre sur la figure 3 une portion de la mine à ciel ouvert située près de l'entrée Est de la ville et le tissu urbain qui s'est développé autour d'elle (Figure 3).



Figure 3 — Mine à ciel ouvert, Sigma (année 2000)



Figure 4 — Festival de l'humour de Val-d'Or (À noter, l'appropriation du site minier à des fins culturelles lors d'évènements).

En arrière-plan de la figure 4, se trouvent les « puits de mine » de la mine Bourlamaque. Dans cette mine, devenue site touristique, on relate maintenant la vie des mineurs et du village minier voisin qui est classé monument historique (Figure 5). L'exploitation de l'or fut effectuée entre 1935 et 1985.²



Figure 5—Village minier de Bourlamaque (classé site historique par le gouvernement du Canada en 1979).

² <http://www.citedelor.com/fr-ca/index.php?p=FA7Qrw/VzzzMmJf9eVV8MkZarJqHjv6XIVAt09p9Xmg%3D> (8 septembre 2010)

2.2.2 Malartic (fondation 1939) :

« La naissance de Malartic est due à la *Malartic Gold Mines Ltd* qui, en 1922, commence l'exploitation d'or dans cette région.³ » En 2009, une nouvelle page s'écrit alors que « Le gouvernement de Québec [...] autoris[e] le développement à Malartic, 3 500 habitants, de la plus importante mine d'or à ciel ouvert au Canada.⁴ » Une nouvelle mine s'installe alors en Abitibi (Figure 6).



Figure 6 — Vue aérienne de la ville de Malartic (2009). À l'intérieur de la section délimitée en vert, se trouve l'emplacement de l'une des nouvelles mines à ciel ouvert Osisko Malartic.



Figure 7 — Vue aérienne de la ville de Malartic (2009). À l'intérieur de la section délimitée en jaune se trouve l'emplacement des nouvelles mines à ciel ouvert Osisko Malartic. On prévoit de relocaliser les maisons orphelines de cette section à l'intérieur de la section verte

À noter, la proximité de la nouvelle mine à ciel ouvert par rapport à la ville. La mine vient limiter le centre-ville et en fait maintenant partie.

L'exploitation de cette nouvelle mine (2009) implique la relocalisation d'un secteur résidentiel complet (Figure 7). Cette action entraîne un apport économique considérable pour la ville, mais du coup, change complètement sa dynamique et son paysage (Figure 8).



Figure 8— Figure montrant 35 ans après le début de l'exploitation. « L'exploitation minière [...] laissera derrière elle dans dix ans une fosse de 400 mètres sur 2 kilomètres par un kilomètre de largeur. Ses rejets formeront une montagne »

³ <http://grandquebec.com/villes-quebec/malartic/> (8 septembre 2010)

⁴ <http://www.lautjournal.info/default.aspx?page=3&NewsId=1954> (8 septembre 2010)

2.2.3 Preissac / Cadillac :

« Le canton de Cadillac est né en 1916, après la découverte de nombreux minerais et l'ouverture d'une mine qui prendra le nom de mine O'Brien.⁵» Il est intéressant de remarquer aujourd'hui l'implantation de la mine Agnico-Eagle dans le paysage naturel (Figure 9 et 10).



Figure 9 — Photographie du lac Preissac, au loin on aperçoit la mine encerclée en vert.

Ces deux photographies représentent bien ce qu'on retrouve comme paysage sur les routes de l'Abitibi-Témiscamingue. Contrairement aux mines précédentes, celle-ci est de type souterrain. Aujourd'hui, trois mines sont en exploitation dans ce secteur.



Figure 10 — Photographie de la mine Agnico-Eagle et un exemple de « puits de mine » dans le paysage.

⁵ <http://grandquebec.com/abitibi-temiscamingue/cadillac/> (8 septembre 2010)

2.2.4 Rouyn-Noranda (fondé en 1926) :

M. Horne s'installa à Noranda et commença l'exploitation du cuivre et de l'or en 1922. « La Mine Horne, devenue plus tard la Mine Noranda, fut l'une des premières industries minières à s'établir dans la province de Québec.⁶ » Aujourd'hui, la mine n'exploite plus le sous-sol, mais est utilisée comme fonderie et transforme la matière première.



Figure 11 — Vue du Lac Osisko, Rouyn (1987)



Figure 12 — Vue aérienne de Rouyn-Noranda (2000). On remarque la mine qui englobe en quelque sorte la ville et la proximité des lacs.

Aujourd'hui l'industrie minière a une identité fixe dans le paysage et la mine/fonderie est généralement inaccessible par la population (Figure 13). Bref, les mines créent, en quelque sorte, une barrière pour les citoyens.



Figure 13— Rouyn, avenue Larivière. En vert, présence de la mine/fonderie à environ 2 km de cet endroit

⁶ <http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/visiteurs.asp?mode=affiche&titre=Histoire%20de%20Rouyn-Noranda&page=histoire#mine> (8 septembre 2010)

2.3 Parcours à l'échelle régionale

La Faille de Cadillac peut être mise en valeur par la création d'un parcours interprétatif sur l'ensemble des paysages miniers de la région. En reprenant l'axe longitudinal de la faille, ce parcours, à mobilité active de plus de 105 km, greffe plusieurs villes et villages miniers et permet de découvrir toutes les caractéristiques des paysages industriels qui composent la région (Figure 14). Ces lieux d'arrêts, villes et villages, deviennent alors des endroits stratégiques de repos/haltes pour les visiteurs et les gens de la région et où il est possible de comprendre, à une échelle locale, davantage les paysages miniers et leurs conséquences sur l'environnement.

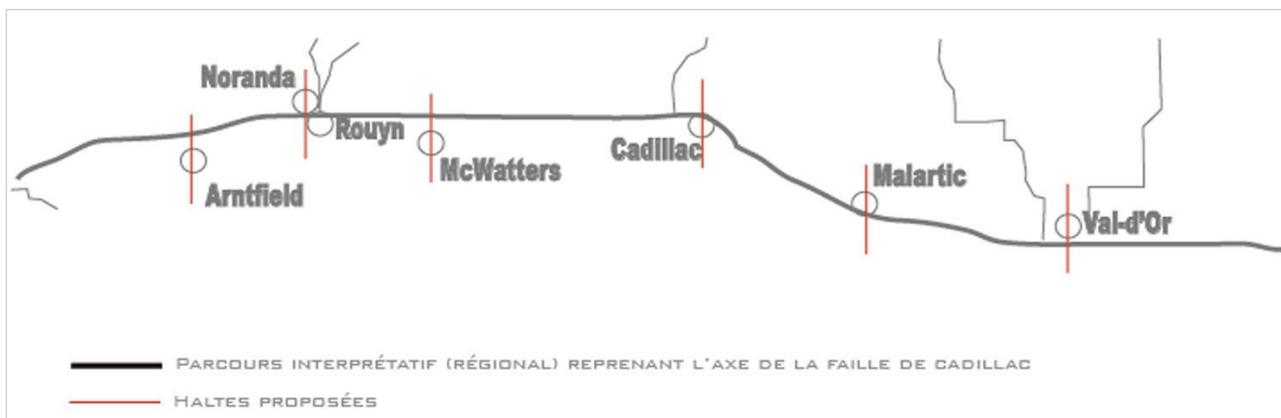


Figure 14— Parcours suggéré à l'échelle régionale reprenant l'axe de la faille de Cadillac

Deux grands principes dirigent donc le projet: d'une part, respecter l'histoire et le patrimoine de la région en conservant tous les vestiges industriels du passé lorsqu'ils ne sont plus en fonction; et d'autre part, faire en sorte que chaque réalisation réponde à des critères de qualité et d'innovation, et qu'elle soit conçue selon des processus créatifs. C'est donc une démarche de compréhension de chaque site qui s'applique, le tout dans un but d'interprétation des paysages miniers et de revalorisation de la région, où chaque municipalité est appelée à s'impliquer. Dans une perspective future, il est possible que plusieurs industries minières ferment leurs portes et que d'autres voient le jour. Cet essai permettra de se pencher sur la question de l'intégration ainsi que de la récupération de sites et bâtiments miniers.

CHAPITRE 3

COMPRENDRE LE SITE D'INTERVENTION, ROUYN-NORANDA

Aux fins du projet, un seul point d'arrêt du parcours proposé à l'échelle régionale sera développé dans un site minier afin de donner un exemple d'interventions pouvant être réalisées.

La ville de Rouyn-Noranda et le site de l'ancienne mine Noranda (l'actuelle fonderie Horne) s'avèrent un choix justifié pour l'auteur Gourd (2007 : 116), tant par « la taille et la richesse de ses gisements, l'envergure de ses installations et l'importance de sa main d'œuvre que par l'ampleur de sa production et de ses profits ». Aussi, d'après *Tourisme Québec*, la mine Noranda est considérée comme l'un des plus importants producteurs de cuivre et de métaux précieux du monde ainsi que le plus grand recycleur de matériels électroniques en Amérique du Nord. De fait, elle se détache nettement dans le paysage minier de l'Abitibi-Témiscamingue.

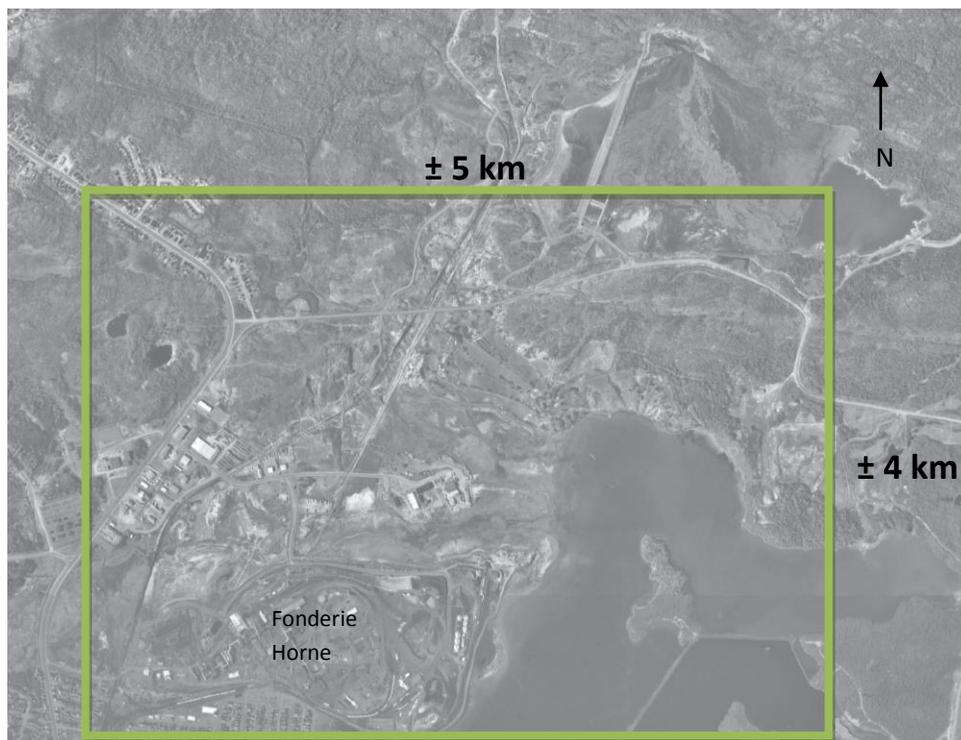


Figure 15— Site d'intervention

Le site d'intervention est localisé principalement dans la section nord de la fonderie Horne. Celui-ci est rocailleux et son environnement a été transformé par l'exploitation minière qui s'est produite dans son sous-sol pendant de nombreuses années. Le secteur est représenté par l'encadré vert ci-dessus en incluant les installations de la fonderie (Figure 15).

3.1 Démarches méthodologiques pour une re-qualification du lieu

La stratégie de recherche d'interprétation et de compréhension du paysage pour le site choisi à Rouyn-Noranda se fait en deux temps. La première partie propose une analyse historique ; ceci implique l'histoire du site, du lieu et des mines. Puis, l'analyse géographique, comprenant plusieurs éléments comme la découverte de traces minières sur le site, la présence de la voie ferrée et la forme physique du paysage. Ces éléments viendront documenter le paysage d'une façon objective. Cette méthode nécessitera l'analyse de photographies, de cartes, de tous les éléments typomorphologiques et de leurs aspects visuels. Ensuite, une étude des caractéristiques sensorielles (les vues, les sons, les textures, les odeurs) sur le site sera effectuée afin d'avoir une approche interprétative et sensible. Cette démarche se fera surtout de façon empirique par une analyse sur le terrain et l'essai conservera seulement les données les plus pertinentes pour inspirer la réalisation du projet d'architecture.

La seconde partie consiste à poser un regard différent sur le paysage en s'intéressant à la perception des observateurs et à leur histoire. Pour bien saisir la mémoire collective, les moyens de prise en compte sont multiples puisqu'elle est constamment actualisée. Ainsi, la mémoire collective peut provenir d'un témoignage, de l'histoire, d'un récit, de coutumes, d'archives ou de traces matérielles (Viaud, 2002 *in* Rivard 2008). Il faudra cibler des entrevues avec des personnes ressources qui ont un rapport avec les mines afin de recueillir différents témoignages et anecdotes. Dans le but d'identifier les éléments identitaires du paysage, l'analyse culturelle comportera également l'étude de la communauté artistique qui, par le biais d'œuvres d'art et/ou de chansons, a exprimé sa perception de la région et des paysages miniers.

Cette démarche permettra de décomposer ses résultats afin de les traduire en thèmes architecturaux pour ensuite les matérialiser dans le projet d'architecture.

3.2 Données objectives

Cette section énonce les résultats de l'analyse des données objectives entourant l'ancienne mine Noranda, aujourd'hui fonderie Horne, pour mettre en évidence les traits identitaires propres à ce paysage. Cette étude consiste à révéler les particularités soit historiques de la ville et de la mine, soit physiques du site et à révéler également ses dimensions sensibles. En saisissant le contexte et les caractéristiques du lieu, la réalisation du projet sera bien alimentée, tant pour sa conception que pour dégager des pistes au niveau de l'interprétation et de la matérialisation.

3.2.1 Historique de la ville, de la mine et du site

3.2.1.1 La ville

Les villes de Rouyn et de Noranda ont été canonisées en 1926. Ce n'est qu'en 1986 que ces deux villes sœurs se sont fusionnées pour former Rouyn-Noranda. La fonction minière apparaît comme facteur



Figure 16 — Noranda, construite à partir d'un plan urbaniste aux alentours de 1920.



Figure 17 — L'église orthodoxe- russe, érigée en 1957.

premier d'urbanisation et de peuplement pour ces deux villes. C'est ainsi qu'un grand nombre de nationalités cohabitent à Rouyn-Noranda dû à la main-d'œuvre étrangère engagée par la Mine Noranda. Selon le portrait de la ville, les Polonais forment le groupe le plus nombreux. Les Italiens viennent ensuite, suivis des Yougoslaves, des Français, des Allemands, des Ukrainiens, etc. Ainsi, on pouvait retrouver à Rouyn-Noranda, il y a quelques années, en plus des églises catholiques, la plupart des églises protestantes ou anglicanes, grecques-orthodoxes, synagogues juives, etc (Figure 17). Cette ville est, vers la fin des années 1920, la deuxième ville la plus cosmopolite au Québec après Montréal. On ne peut donc pas parler de l'histoire de la mine sans parler de l'histoire de Rouyn-Noranda, les deux sont intimement liées.

3.2.1.2 La mine

L'histoire de la mine est affectée par plusieurs grèves. L'une des plus marquantes fut celle des « fros », contraction du mot « foreigners » qui veut dire « étrangers », en 1934 pendant la crise économique (Figure 18). À la fin de cette grève de 10 jours, arrêtée par la police provinciale, la compagnie congédie des centaines d'immigrants et les remplace par d'autres travailleurs recrutés parmi les Canadiens-français sans emploi de la ville dû à la crise économique (Gourd, 2007 : 131). Cet événement est encore gravé dans la mémoire collective des gens par son injustice.



Figure 18 — Photo de la grève en juin 1934



Figure 19 — Photo d'un mineur dans un puits de la mine Horne

Le métier de mineur est dangereux : entre 1925 et 1950, 292 ouvriers perdent la vie dans les mines de la région. La mine Noranda a le plus grand nombre de fatalités en région, soit 59 accidents mortels (Gourd, 2007 : 130).

3.2.1.3 Le site

Le chemin de fer a joué un rôle important dans le développement des autres villes de la région et est principalement au cœur du développement minier. Les premiers chemins de fer rejoignant la mine Noranda ont été construits en 1925. L'un est financé par le gouvernement du Québec afin de relier Rouyn-Noranda à Taschereau par le Transcontinental et correspond à la voie ferrée traversant le site au nord de la mine. L'autre est construit par le gouvernement ontarien et relie la mine et l'Ontario. Ainsi, lorsque la mine Horne entre en production en 1927, les trains circulent déjà sur les deux lignes ferroviaires concurrentes (Gourd, 2007 : 120). Plus tard, un chemin de fer a été créé pour relier les mines de Rouyn-Noranda, Cadillac, Malartic, Val-d'Or vers le Transcontinental à Senneterre. Alors, la voie ferrée qui reliait la mine à Taschereau ne fut plus utilisée.

3.2.2 Caractéristiques physiques du site

Puisque le site doit générer le projet d'architecture, il est essentiel d'effectuer une analyse détaillée du site d'intervention. Ainsi, il sera possible de déduire selon les différents résultats d'analyse de l'ensemble des composantes du site, les endroits intéressants pour effectuer des interventions architecturales ou encore des éléments du paysage inspirant la conception du projet d'architecture. Une lecture par strates sur l'ensemble du site a été d'abord effectuée et les points les plus essentiels ont été rassemblés ci-dessous.

Analyse de site par strates :

3.2.2.1 Installations minières et zones habitées



Figure 20 — Analyse des Installations minières et des bâtiments sur le site d'intervention

- Légende
- Zone d'habitation ou de commerces
 - Zone de résidus miniers
 - Bâtiments miniers



Figure 21 — Duplex d'ouvriers



Figure 22 — Maison du dirigeant de la mine

Le quartier Noranda a été créé pour loger les cadres, les techniciens et les ouvriers travaillant à la mine Noranda. Ainsi, les mineurs habitent avec leur famille dans des maisons fournies par la mine (Figure 21). Aujourd'hui, le quartier est habité par qui veut bien y vivre et conserve la plupart de ses caractéristiques du passé (Figure 22).



Figure 23 — Parc à résidus de la fonderie Horne



Figure 24 — Voie d'accès pour automobile sur les berges du parc à résidus.

Le parc à résidus miniers du secteur nord-est se caractérise visuellement comme étant une immense nappe d'eau vue du ciel (Figure 23,24). En réalité, cette étendue est faite de résidus miniers, de boue et d'eau, et crée à elle seule un élément important des paysages miniers d'après le photographe Edward Burtynsky. De plus, les deux cheminées sont très caractéristiques dans le paysage. Le quartier général de la fonderie est surtout limité par les chemins de fer qui englobent cette industrie (Figure 25).



Figure 25 — Bâtiments de la fonderie avec l'une de ses cheminées et le chemin de fer créant une barrière.

3.2.2.2 Hydrographie et canalisations

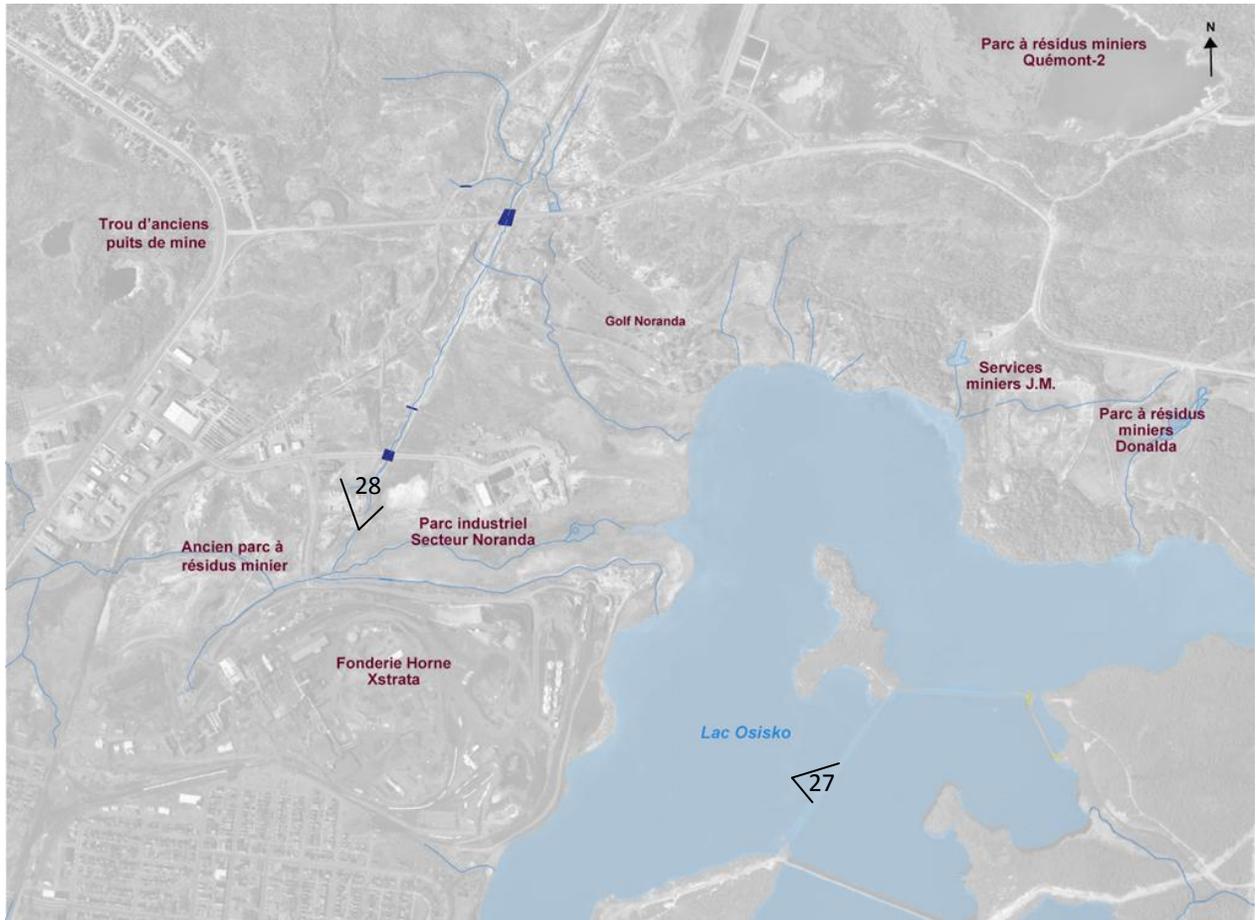


Figure 26 — Analyse hydrographique et des canalisations installées sur le site d'intervention

- Légende
-  Eau (lacs et ruisseaux)
 -  Canalisation

Les rives du lac jouxtent le quartier minier et la fonderie Horne. Le lac fait donc partie de l'interprétation du paysage minier. De plus, une partie de celui-ci (puisque des digues créées par l'homme ont divisé cette étendue d'eau) a une couleur turquoise (Figure 27). Cette différence est due à l'exploitation minière produite et le sol riche en sulfure et en fer. Cet élément est une particularité du paysage minier rouyn-norandien.



Figure 27 — Section près de la fonderie du lac Osisko

La couleur orange des roches présentes à Rouyn-Noranda s'explique également par le sol plutôt exceptionnel de cette zone géologique (Figure 28). Ainsi, lorsqu'elle est hors du sol et en contact avec l'air, la roche s'oxyde rapidement et prend cette couleur orange. Ailleurs dans la région la pierre ne s'oxyde pas autant.



Figure 28 — Ruisseau traversant la fonderie et se reliant au lac Osisko (secteur ouest)

3.2.2.3 Transports

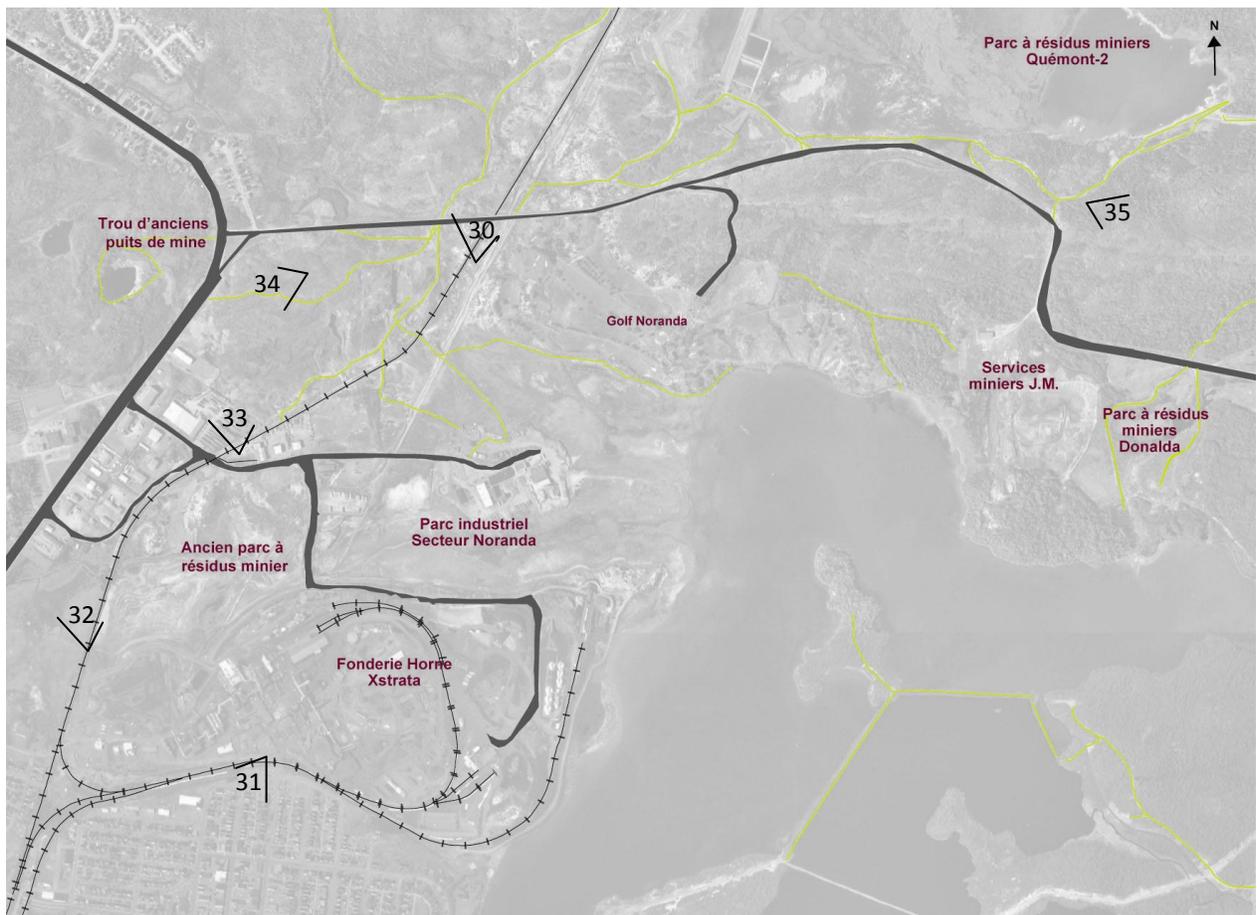


Figure 29 — Analyse des transports sur le site d'intervention

- Légende
- +— Voies ferrées
 - Chemins principaux
 - Parcours informels



Figure 30 — Voie ferrée traversant la section nord du site et crée une tranchée dans le paysage.



Figure 31 — Gare de Noranda,(secteur sud)



Figure 32 — Voie ferrée longeant le secteur ouest



Figure 33 — Voie ferrée hors d'usage

N'étant plus utilisé, le chemin de fer commence à être enseveli tout le long de la limite ouest de la mine (Figure 33). De plus, au nord, une section de la voie ferrée qui servait à relier la mine à la ville de Taschereau a été supprimée dû à son inutilisation. Il serait intéressant d'exploiter l'axe du chemin de fer, car il est caractéristique du paysage et relie le secteur nord du site à la gare Noranda (Figure 30 et 31). Les parcours plus informels créés par la mine/fonderie sur le site d'intervention sont perceptibles dans le paysage par leurs roches oxydés de couleur orange (Figure 34 et 35).



Figure 34 — Chemin informel créé à travers les caps de roc.



Figure 35 — Parcours informels, en pierres oxydées et provenant du sol par sa couleur orange

3.2.2.4 Détritus

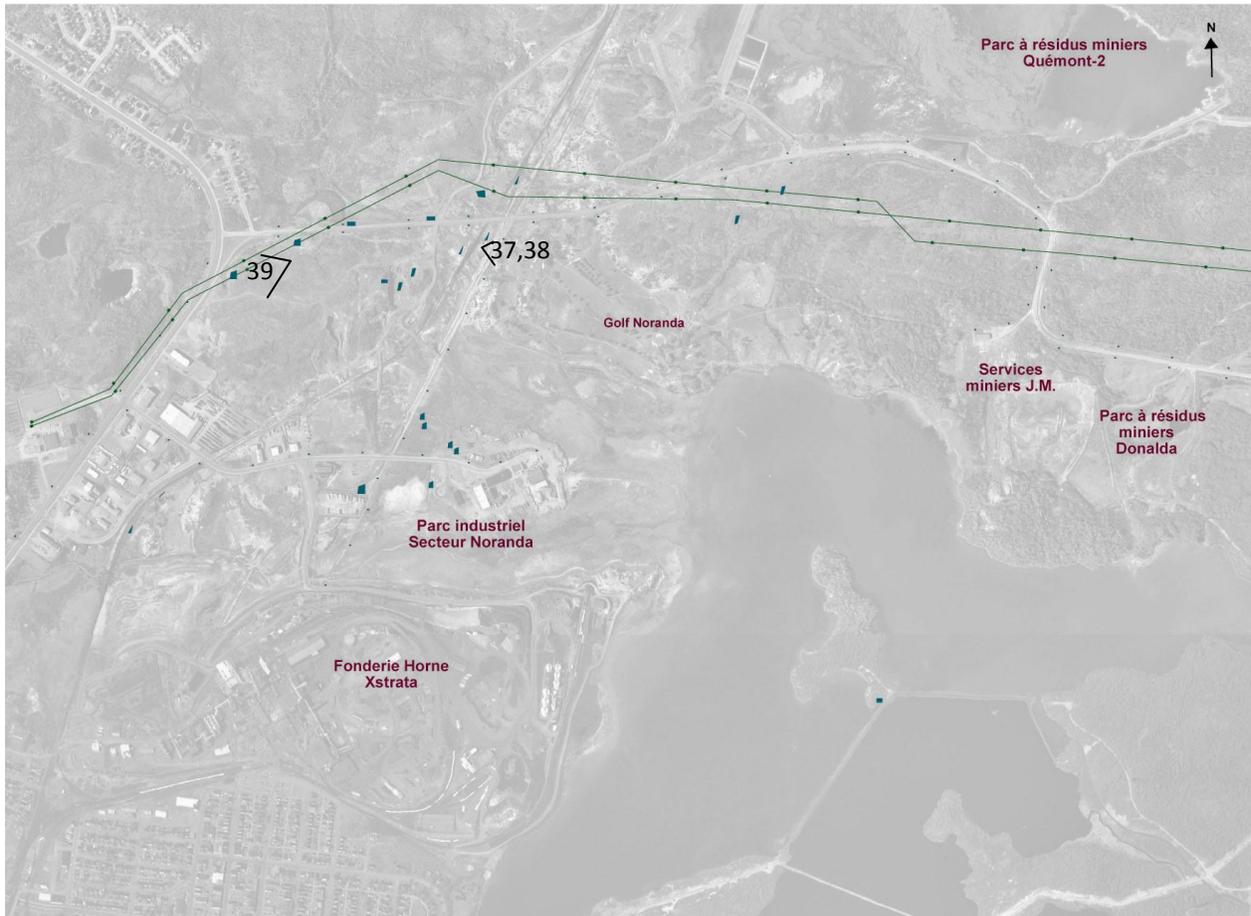


Figure 36 — Analyse des emplacements des poteaux électriques et des débris sur le site d'intervention

- Légende
- ◆ Pylons d'alimentation électrique
 - Zone de débris



Figure 37 — Débris en acier le long de la voie ferrée



Figure 38 — Débris en acier



Figure 39 — Débris d'Hydro-Québec

Les débris sont disparates sur le site. En général, ils sont faits d'acier et on voit un peu partout cette couleur rouille (Figure 37) lorsqu'on parcourt le site, surtout dans le secteur nord. Cette caractéristique peut s'apparenter au matériau tel l'acier corten.

3.2.2.5 Couvert minéral



Figure 40 — Analyse du couvert minéral

Légende

- Gravier / pierres concassées
- Roches



Figure 41 — Caps de roc présents



Figure 42 — Vue du point le plus haut, la roche domine le paysage



Figure 43 — Vue de la carrière

La carrière montre la faille du cap de roc qui est assez impressionnante (Figure 43). À cet endroit, il est possible d’avoir un point de vue assez panoramique de l’ensemble du paysage minier (Figure 42).

3.2.2.6 Synthèse

La partie nord du site a une topographie qui a un écart total de 20 mètres. Ayant un bas relief et s’étendant sur 4 km, ce site est considéré comme étant très horizontal. Dans le paysage, il n’y a que les deux cheminées de la mine qui correspondent à des éléments verticaux puisqu’elles mesurent environ 150 mètres. Ce qui est important à retenir de cette analyse, c’est que la majorité du site a un couvert minéral plus important que celui végétal surtout dans ses secteurs ouest et nord. De plus, la présence de la couleur orange est très présente soit par l’oxydation des détritiques en acier et l’oxydation de la pierre. Le site est donc marqué par une dynamique artificielle qui a influencé celle naturelle ; cette dimension est un caractère identitaire pouvant être transposé en projet d’architecture.

Il est possible d’identifier des endroits intéressants tels que la carrière, le chemin de fer, le parc à résidus miniers, l’eau sulfureuse du lac Osisko, le quartier minier et la fonderie. Ces éléments/lieux peuvent être exploités architecturalement, car ils font partie des particularités du paysage et seront repris dans l’implantation du projet final.

3.2.3 Dimensions sensibles du site

L’analyse des dimensions sensibles du site s’est faite selon trois sens ; soit l’ouïe, l’odorat et la vue. Ces données ont eu des résultats intéressants pour le projet d’architecture. Mais c’est surtout sur le plan visuel qu’il est possible d’extraire des éléments pouvant guider la conception architecturale. Sans rien enlever aux analyses sur l’ouïe et l’odorat, ces éléments viennent compléter le projet (Annexe 2).

L’aspect visuel est important pour identifier les caractères identitaires du paysage. Sur le plan visuel, il est intéressant de montrer en images différents principes et textures présents sur le site afin de les étudier et de les traduire en éléments architecturaux.



Figure 44 — Tranchée rocheuse créée pour le chemin de fer et crée une percée visuelle vers les cheminées de la fonderie



Figure 45 — Vue sur les cheminées

Des percées visuelles sont créées dans le paysage vers les cheminées de la fonderie un peu partout sur le site d'intervention (Figure 44 et 45). Elles agissent comme repères et aident à s'orienter dans ce lieu rocheux et uniforme. Pour obtenir ces ouvertures, des tranchées, des failles et des cassures sont utilisées ; comme c'est le cas de la carrière ou du passage du chemin de fer. Ces thèmes sont très inspirants et deviennent des traits identitaires au paysage minier comme l'est tout le côté minéral du site avec la couleur orange du site (Figure 46 et 47) et sa diversité de textures (Figure 48 et 49). Ces procédés et cette constatation de toujours percevoir la fonderie pourront être repris dans le projet d'architecture.



Figure 46 — Chemin de fer rouillé avec petites roches de couleurs plus foncées qu'ailleurs sur le site



Figure 47 — Détritus en acier rouillé le long de la voie ferrée



Figure 48 — Texture de roches rouille avec branches de bois séchés



Figure 49 — Texture des caps de roc

3.3 Données subjectives

3.3.1 Mémoire collective du lieu

Pour construire et amener une collectivité à reconnaître et à apprécier de tels paysages, il ne faut pas exclure les dimensions sociales, économiques et culturelles du lieu d'étude selon Dewarrat (2003 : 25). L'industrie minière et son paysage ne sont pas considérés comme un élément esthétique à Rouyn-Noranda. Selon plusieurs personnes interrogées, la fonderie est plutôt perçue comme une laideur qui pollue mais qui permet de créer beaucoup d'emplois. Cependant, cette ville ne serait pas la même sans cette entité dans le paysage. Pour arriver à ce qu'un paysage ordinaire devienne paysage culturel et ainsi conserver la mémoire collective du lieu, Dewarrat (2003 : 47) mentionne que construire le paysage c'est élaborer et partager une représentation du village et de son histoire qui renouvelle, du même coup, la « lecture » que la population se fait de cet espace.

3.3.2 Médias d'interprétation

L'homme étant au centre des interprétations, il faut donc accepter la subjectivité des regards. Cette section tente de comprendre comment la population appréhende son milieu de vie. Il s'agit d'identifier les éléments significatifs du paysage minier pour la population et d'en faire ressortir les traits identitaires dominants à mettre en valeur dans le projet d'architecture. Plus particulièrement, l'analyse traitera d'un témoignage sur les immigrants de la ville et d'œuvres artistiques à caractères identitaires. Plusieurs

entrevues auprès de la population locale auraient été bénéfiques, mais il s'agit d'une limite méthodologique de cet essai.

3.3.2.1 Témoignage

La présence des communautés immigrantes a marqué de manière continue la vie des villes minières de l'Abitibi-Témiscamingue et plus particulièrement la vie de la ville de Rouyn-Noranda. Mme Bibeau raconte des anecdotes relatées par son père, originaire de Rouyn-Noranda, et son grand-père Canadien-Français habitant cette ville. Ceux-ci racontaient que dans les années 1950, on pouvait entendre facilement 10 langues différentes sur la même rue. Le caractère multiculturel de la ville était alors très vivant. D'après le père de Mme Bibeau, on pouvait déjeuner chez les Polonais, dîner chez les Finlandais et souper chez les Italiens, et ce, dans la même journée. Aujourd'hui, malheureusement, ces particularités sont moins marquées. Chez les jeunes de la région, le seul vestige du passage des immigrants se reconnaît à des noms de famille à la sonorité autre que québécoise. Ce trait identitaire sombre dans l'oubli. Concevoir de l'interprétation dans le projet d'architecture sur l'importance de la population immigrante (autant sur le plan social que celui minier) permettrait aux gens de découvrir cet aspect de l'histoire minière.

3.3.2.2 Œuvres artistiques

Lorsqu'on effectue des recherches afin de découvrir quelles sont les particularités artistiques de la région et quelle est l'influence du contexte minier sur l'art et la vie artistique, on se rend compte rapidement que ce qui représente l'Abitibi, autant au plan touristique qu'artistique, se sont la nature, la forêt, les espaces sauvages. Bref, l'ensemble des richesses naturelles composant la région, excepté l'industrie minière, malgré le fait que cette dernière corresponde à une grande portion du paysage de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans la région, il y a une sorte de négation des paysages miniers et de ce qu'ils peuvent représenter autant comme trait identitaire qu'élément de mémoire collective des différentes populations. Dans le cas de Rouyn-Noranda, plus particulièrement, le paysage minier et la vie des gens ne sont représentés artistiquement que par des textes, des chansons et des livres, mais non par des peintures et des photographies.

Si l'on analyse les chansons *Les Fros* et *... et j'ai couché dans mon char* de l'auteur, compositeur et interprète Richard Desjardins, on remarque que les textes parlent plus directement de la ville, de son image et des traits particuliers de son paysage à travers les yeux d'un artiste.

Titre : *Les Fros*, RICHARD DESJARDINS (Annexe 3)

« Dans cette chanson, Richard Desjardins s'intéresse particulièrement au climat social de la ville de Rouyn-Noranda pendant la grève de 1934. L'auteur dénonce l'injustice infligée aux « fros » et fait connaître leur histoire. De plus, certaines paroles notent le côté sombre et difficile d'être mineur. Dans l'extrait qui suit, les termes comme « la mort » et la recherche de « lumière » peuvent être traduits en thèmes architecturaux.

« Le jour où¹ c'est qu'on m'trouvera mort, enterrez-moi debout la tête dehors. Au soleil ! »

Titre : *...et j'ai couché dans mon char*, RICHARD DESJARDINS (Annexe 4)

Dans cette deuxième chanson, il exprime ce que la ville représente pour lui et en fait ressortir ses traits identitaires.

« J'entends la fonderie qui rush, pour ceux qui l'savent pas, On y brûle la roche et des tonnes de bons gars »

« Les grandes cheminées, Éternelles comme l'enfer, Quand le gaz m'a pogné Chu v'nu tout à l'envers. »

D'une part, la fonderie est pour lui un élément très significatif lorsqu'il arrive dans la ville, par son bruit et son aspect visuel. De plus, il ne se gêne pas pour mentionner que celle-ci exploite les travailleurs qu'elle emploie. D'autre part, les cheminées de la fonderie sont pour lui un autre élément caractéristique de la ville et du paysage. Aussi, l'auteur ne les perçoit pas comme des entités très positives puisqu'il les compare à l'enfer et qu'elles lui semblent éternelles. Bref, ces paysages ont quelque chose d'inspirant et des éléments tels que le climat social, la pollution et les cheminées sont des traits identitaires du paysage pour certains artistes.

3.4 Synthèse

En ayant interrogé le paysage et ayant développé les dimensions dites matérielles (objectives) et immatérielles (subjectives), les résultats obtenus sont caractérisés d'identitaire et sont nécessaires pour saisir l'esprit du lieu. Il est possible de constater que l'influence principale du site d'intervention sur le paysage est l'homme et l'industrie. Par conséquent, tous les repères et tous les traits identitaires

découlent de cette artificialité. On peut également constater que les caractéristiques physiques actuelles du lieu sont dominantes dans la mémoire collective des gens et qu'elles participent du même coup à l'identité locale.

CHAPITRE 4

PARCOURS D'INTERPRÉTATION MINIER

4.1 Les objectifs de design

L'étude entreprise tente de fournir des moyens afin de faire découvrir l'identité particulière et unique de la région de l'Abitibi-Témiscamingue par la conception d'une architecture contemporaine à Rouyn-Noranda en utilisant le paysage minier comme prémisse. Pour réussir cette mission, l'étude poursuit des objectifs précis. En premier lieu, développer une architecture sensible aux paysages. En deuxième lieu, explorer la notion de paysage pour l'appliquer au projet. En troisième lieu, intégrer les réalités sociales et culturelles dans le but de créer un projet d'architecture identitaire. Finalement, comprendre le paysage afin de faire découvrir le milieu aux gens de la région et aux gens de l'extérieur de la région.

4.2 Le programme

Dans l'optique de permettre aux visiteurs et aux gens de la ville de s'approprier le site minier de la ville de Rouyn-Noranda, tout en n'obstruant pas les activités de la fonderie, le programme du projet se divise selon deux échelles d'interventions : l'échelle macro, qui englobe l'ensemble du site d'intervention; et l'échelle micro qui présente des interventions à l'échelle humaine et celle du bâtiment.

Plus précisément, à l'échelle macro, un parcours regroupant l'ensemble des points d'intérêts, déjà identifié lors de l'analyse des caractéristiques physiques du site, sera réalisé afin de mettre en valeur les caractères identitaires de la ville. Ce parcours à mobilité active (vélos et marches durant l'été ; ski de fond et raquette durant l'hiver) sera conçu tout en étant sensible au lieu et lié, par le fait même, au paysage. Ainsi, les gens se laisseront guider par l'expérience sur le site et découvriront le milieu minier sur environ 15 km en plein air. Ce trajet proposerait également des haltes d'interprétations et

d'informations sur le paysage ainsi que sur l'histoire de la ville grâce aux analyses objectives et subjectives du chapitre 3.

Le développement principal du projet se fera à l'échelle micro en concevant une tour d'observation et un bâtiment de services. Ce dernier se composera des aires et services suivant :

- Bureau d'accueil
- Café
- Cuisine
- Terrasse
- Salle de repos
- Aire de stationnement pour vélos
- Atelier de réparation et de location de vélos
- Installations sanitaires
- Expositions temporaires et permanentes d'interprétation
- Salle de projection
- Vestiaires avec sauna
- Salle mécanique
- Entrepôts
- Salle d'entretien

4.3 Le parcours

4.3.1 Échelle locale



Figure 50 — Plan du parcours proposé sur le site d'intervention

Légende — Parcours de transit sur chemin de fer

— Prolongement de la piste cyclable

— Piste cyclable existante

1- Gare

2- Carrière

3- Chemin de fer

4- Parc à résidus miniers

5- Eau sulfureuse

Le parcours minier proposé et destiné à la découverte est le prolongement de la piste cyclable existante (Figure 50). De plus, la conservation de la voie ferrée, inutilisée par l'industrie, permet d'opter pour un train de transit afin de relier le parcours du secteur nord du site (où passe également le parcours à l'échelle régionale), au cœur de la fonderie. Cette décision a pour conséquences de créer à la fois une entrée touristique et de relier le secteur nord à la ville pour en faire profiter les gens.

Le parcours proposé regroupe plusieurs éléments typiques du paysage. Cinq endroits ont été sélectionnés comme étant des lieux où des interventions architecturales peuvent être développées. Seulement deux d'entre eux seront conçus aux fins du projet final, soit les numéros 2 et 3 qui correspondent à la carrière ainsi qu'à l'intersection de la voie ferrée et du parcours cyclable.

4.3.2 Tectonique du parcours

Le parcours reprend parfois les chemins informels du site et quelques fois surplombe la topographie naturelle de celui-ci. Ainsi, le trajet vient marquer l'action humaine, le côté artificiel, porter sur le paysage comme le montrent les résultats d'analyse.

L'ensemble du parcours sera traité sensiblement de la même façon. L'acier corten sera utilisé dû à l'omniprésence ponctuelle d'éléments orangés dans le paysage, tels que les détritits en acier rouillé et la pierre oxydées.



Figure 51 — Structure du parcours en acier corten

La nouvelle piste cyclable a été modulée pour signaler des points d'intérêts, des vues sur le paysage ou encore pour indiquer des signalisations (Figure 51). De plus, le concept utilisé de plis et de cassures pour matérialiser les éléments du parcours s'apparente bien au côté minéral du paysage. Ces éléments viennent structurer le parcours et on peut facilement y intégrer du mobilier ou encore de l'interprétation (Figure 52).

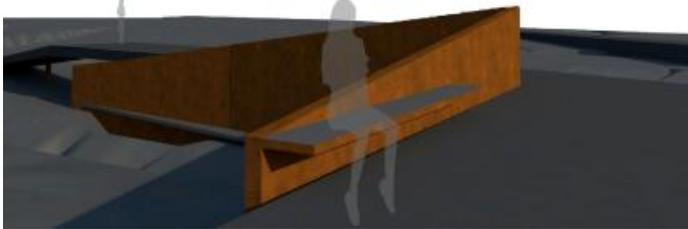


Figure 52 — Mobilier intégré dans les structures

4.4 La tour d'observation

La tour d'observation est située dans la carrière. Elle s'insère verticalement à travers la paroi rocheuse pour permettre, d'une



Figure 53 — Plan d'implantation de la tour

part, la découverte du paysage et, d'autre part, le roc et sa froideur (figure 54). Matérialisée également d'acier corten, cette intervention profite de son positionnement stratégique pour sa vision d'ensemble sur le paysage rocheux. Selon les différents niveaux, la tour s'articule afin de créer des percées visuelles vers le paysage, mais également vers la fonderie, comme c'est une caractéristique commune du paysage (figure 56).

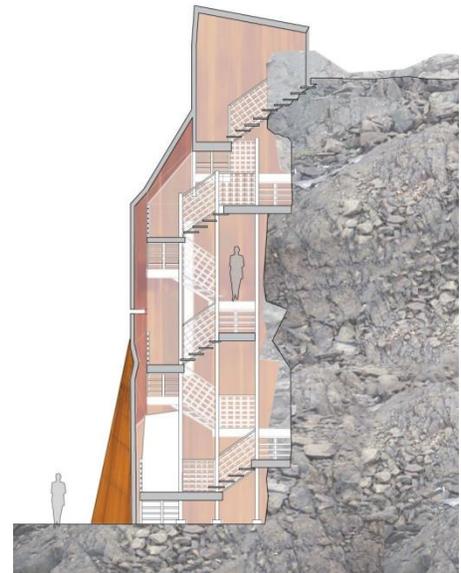


Figure 54 — Coupe permettant de voir l'insertion dans le roc



Figure 55 — Perspective extérieure



Figure 56 — Vue sur le paysage

4.5 Le bâtiment de services

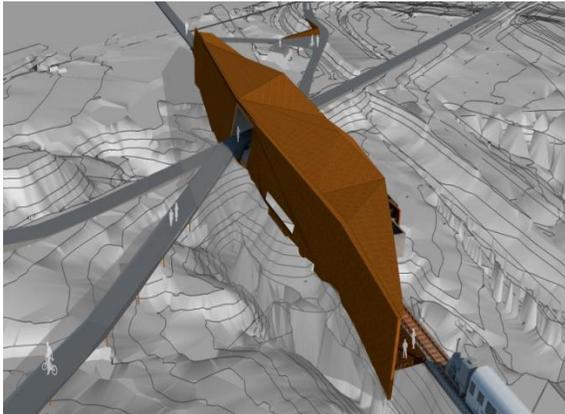


Figure 57 — Bâtiment de services, gare et centre d'interprétation

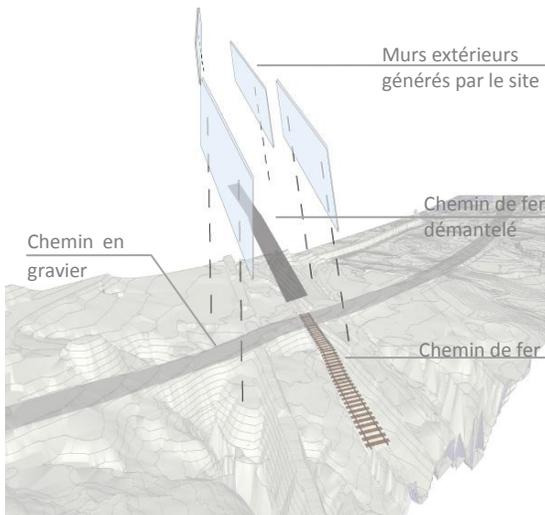


Figure 58 — Schéma conceptuel

majorité du paysage rocheux étant situé vers l'Est du bâtiment de services, le mur Ouest et sa toiture sont opaques avec un vide à son centre pour permettre la circulation automobile, piétonne et cycliste (Figure 59). Ainsi, le bâtiment devient une porte d'entrée à ce paysage lunaire. Le mur du côté Est se



Figure 59 — Élévation ouest, murs opaques



Figure 60 — Élévation est, ouverture sur paysage

C'est à l'intersection du chemin de fer, de celui désaffecté et du chemin de gravier, qui traverse le secteur rocheux au nord du site, qu'un bâtiment de services a été réalisé. Utilisé également comme gare et centre d'interprétation, cet endroit est un lieu où plusieurs trajets du parcours se rencontrent.

La conception de ce projet est générée par le site. En reprenant l'axe du chemin de fer, le bâtiment vient s'implanter le long des courbes de niveau qui bordent la voie ferrée (Figure 58). Ces murs positionnés tranchent alors le sol comme le fait le chemin de fer dans une paroi rocheuse.

L'édifice est donc très étroit. D'un côté, il s'insère dans la tranchée existante du roc créé par le chemin de fer menant à la fonderie. De l'autre côté, le bâtiment redevient parcours.

L'arrivée dans la section nord du site, en automobile, se fait d'ouest en est. Un chemin de gravier traverse alors le bâtiment et sépare l'ancienne voie ferrée. La

compose de verre pour permettre une ouverture visuelle vers ce dernier (Figure 60). Encore une fois, la coque extérieure du bâtiment est faite d'acier corten, pour symboliser

cette couleur orange et rouille très présente sur le site. Elle est aussi très massive et renferme une structure d'acier profilé en I. Des angulations sur les murs ouest et la toiture caractérisent également l'influence qu'a le site et sa topographie sur le bâtiment. Tandis que le mur vitré conserve plus de simplicité avec ces murs rectilignes.

Ayant un volume longitudinal, le programme est disposé successivement le long du bâtiment (Figure 61).

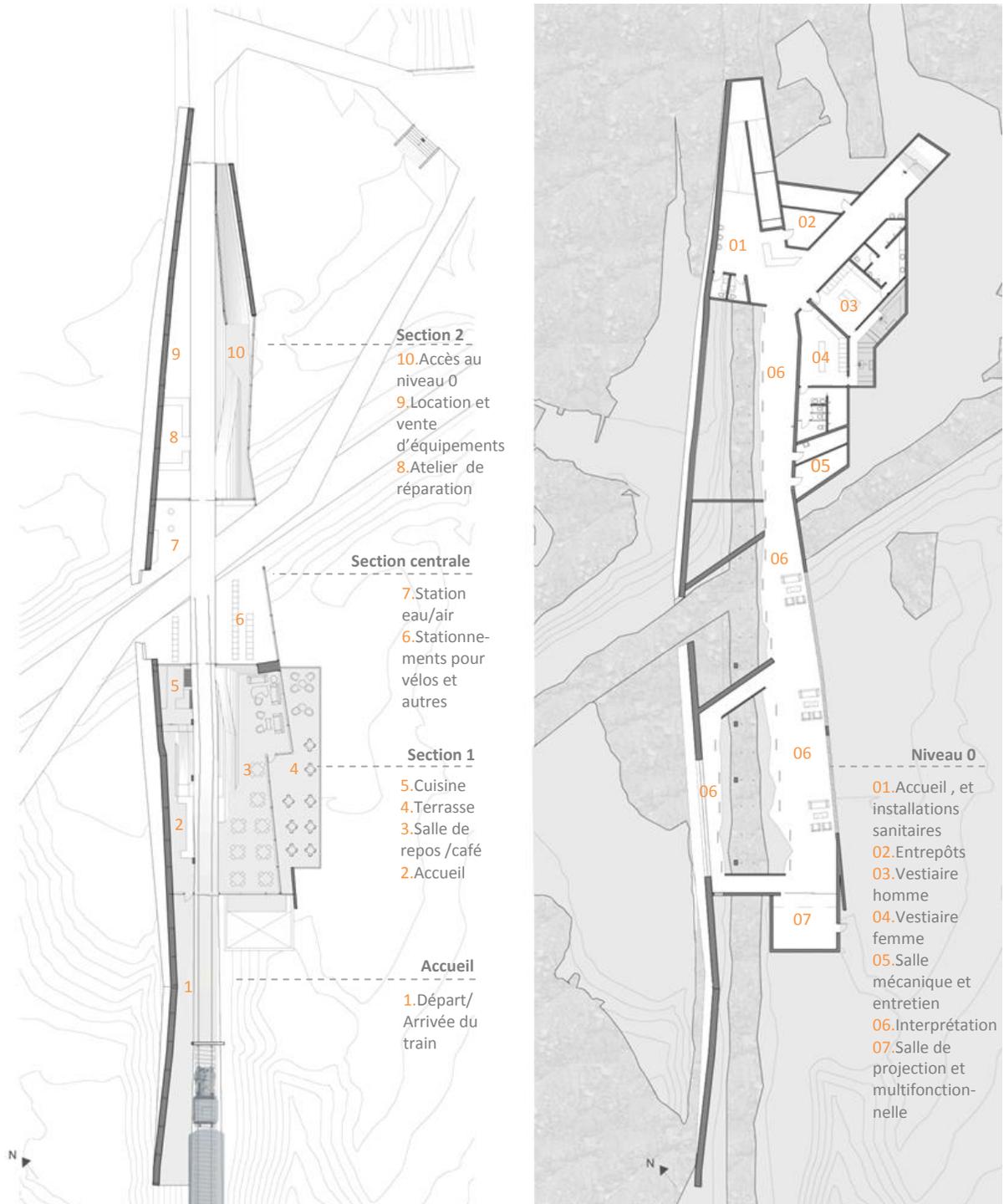


Figure 61 — Plan du rez-de-chaussée (gauche) et plan du sous-sol (droite)

La circulation principale au rez-de-chaussée se fait directement sur le chemin de fer. Il a été possible d'intégrer les rails de la section de la voie ferrée existante, et de conserver son remblai au sous-sol (Figure 62), puis d'utiliser le dénivelé de la section de la voie démantelée pour poursuivre cet axe important.

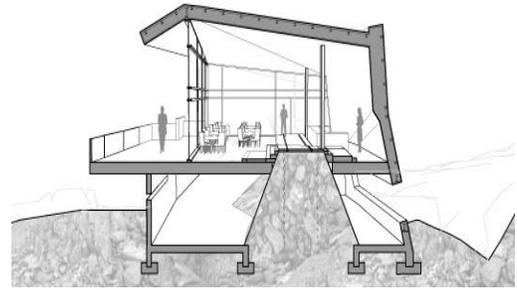


Figure 62 — Coupe perspective montrant l'utilisation du chemin de fer et son remblai

Les gens peuvent alors descendre de la navette, puis marcher accompagnés de leur vélo à l'intérieur de l'édifice (Figure 63). Au centre, différents parcours s'entrecroisent. Il est possible de stationner son vélo ou de poursuivre sur la piste cyclable (Figure 64). Tous les planchers et changements de niveaux sont créés par un système de rampe/escalier causé par le dénivelé naturel du chemin de fer qui a été conservé (Figure 65). Ainsi, le bâtiment s'assure d'une continuité grâce à son principe de rampes qui conduit le visiteur au sous-sol où se retrouve, entre autres, l'interprétation. L'utilisation de rampes a été inspirée par celles que l'on retrouve à l'intérieur d'une mine souterraine.



Figure 63 — Accueil montrant l'arrivée du train et la vue sur les cheminées de la fonderie



Figure 65 — Système de rampe/escalier dans la deuxième section

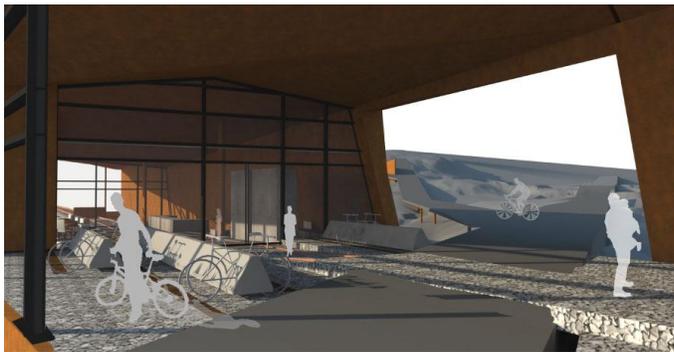


Figure 64 — Vue de la section centrale avec stationnement pour vélos et continuité du parcours

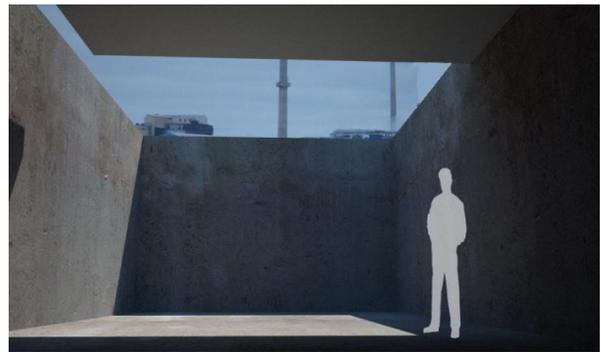


Figure 66 — Vue sur les cheminées, trait identitaire du paysage

La création d'un sous-sol a permis d'y installer toute l'interprétation reliée aux paysages miniers et aux mineurs. Les thèmes comme le sol, la noirceur, la froideur et la mort sont plus significatifs à un niveau inférieur au rez-de-chaussée. L'utilisation du béton et le contact avec la roche (le remblai) font partie de l'interprétation créée par l'architecture. De plus, après avoir longé le remblai du bâtiment, un bandeau de lumière apparaît, comme une fissure, et dirige le visiteur vers l'extrémité sud du projet où se retrouve la lumière. À cet endroit, les gens découvrent la vue typique sur les cheminées de la fonderie (Figure 66).

Aussi, des moyens d'interprétation ont été envisagés dans le projet. En s'inspirant des vestiaires des anciens mineurs appelés « salle des pendus », puisqu'ils suspendaient leurs vêtements de travail (Figure 67), il a été possible de matérialiser un système d'accrochage en chaînettes pour afficher des œuvres d'art régionales ou encore des explications aux fins d'interprétations. De plus, du mobilier a été installé le long de la « galerie ». Aussi, la fissure créée permet de découvrir le paysage rocheux qui entoure le bâtiment (Figure 68).



Figure 67 — Salle de pendus en Europe, semblable à celle des anciennes mines de la région.

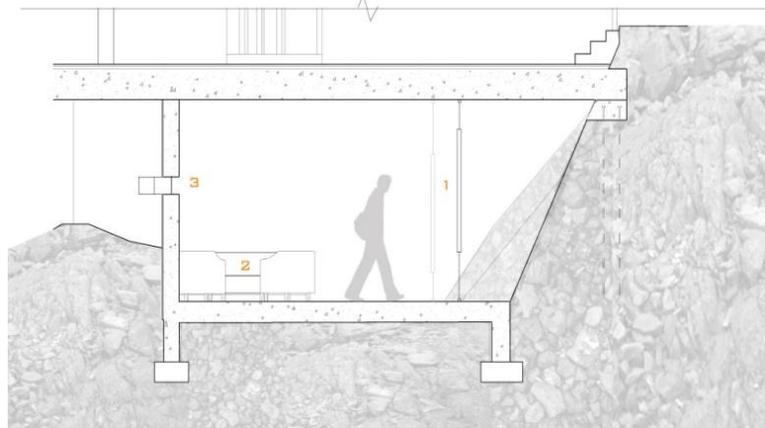


Figure 68— Moyens d'interprétations

- Légende
- 1- Panneau d'arts et d'explications
 - 2- Table « interprétative »
 - 3- Fissure, vue sur le paysage

CONCLUSION

Le projet proposé de parcours interprétatif avec des installations, tel qu'une tour d'observation et un bâtiment de services pour « re-cadrer » les paysages miniers n'est qu'un premier jet vers une possibilité future à grande échelle. Cet essai (projet) démontre que des paysages ordinaires ont des traits identitaires et qu'ils peuvent offrir, par l'architecture, une diversité d'expériences intéressantes à différentes échelles.

La recherche théorique a permis de bien saisir l'ensemble de la problématique en identifiant des points essentiels à ne pas exclure lors de la démarche recherche-crédation. Cette étape apporte beaucoup d'informations concrètes et alimente facilement un projet d'architecture. Chacune des phases m'a réellement permis de faire évoluer le projet dans une direction intéressante. J'aurais aimé, malgré tout, exploiter d'autres avenues. Cela aurait sûrement été possible en travaillant l'ensemble du parcours interprétatif de Rouyn-Noranda. À mon avis, le projet serait plus uni et m'aurait permis d'intégrer à travers des projets d'architecture des thèmes différents et d'autres données sensibles du site laissé de côté tel que des analyses aux niveaux sonore et olfactif.

Lors de la critique, le projet a amené des discussions sur la position prise face à la conservation du paysage minier. En fait, certains ont fait la remarque qu'une approche plus écologique aurait été indiquée, car il faut se souvenir, mais également aller de l'avant. D'autres ont mentionné le côté poétique et identitaire fort de ce paysage lunaire qui est très intéressant de conserver.

Pour ce qui est du projet d'architecture, le bâtiment de services a été apprécié par ses fonctions multiples regroupées dans un même lieu. Certains ont mentionné l'idée évocatrice du projet, l'efficacité au niveau du plan et la création intéressante d'une porte d'entrée. De plus, le caractère de l'objet et l'atmosphère des vues intérieures semblaient convaincre le jury. Cependant, une simplification dans l'angulation de la coque extérieure aurait été préférable. En outre, le projet n'a pas assez de bagages constructifs et aurait eu avantages à être plus développé pour également simplifier la structure du mur

vitré. Aussi, cet élément aurait pu aider la matérialisation de l'enveloppe d'acier corten en la rendant plus sculpturale. Les critiques ont finalement mentionné que l'ensemble de la conception du projet demeure quand même très sensible à son environnement et me permet ainsi d'atteindre l'un des objectifs visés au départ étant de « développer une architecture sensible aux paysages ».

Bref, le résultat de cet essai (projet) suggère plusieurs pistes éventuelles. Si c'était à refaire, je travaillerais plus simultanément les divers éléments de conception tels que la structure, la tectonique et les liens avec le paysage afin de ne pas délaissier les détails de construction du bâtiment. La suite de cette recherche serait donc de doser et de raffiner certaines solutions et idées architecturales afin de concevoir un projet plus simple et riche en détail. De cette façon, il sera possible de continuer à développer la région, en la rendant plus esthétique, plus unie, en actualisant son caractère identitaire et en donnant un sens, par l'architecture, aux paysages symboliques qu'on y retrouve.



Figure 69 Perspective extérieure (côté est)

BIBLIOGRAPHIE

Références

Corbin, Alain (2001) « Comment l'espace devient paysage ». Tiré de *l'Homme dans le paysage* Paris.

Commission des partenaires du marché du travail du Québec, *Se renseigner sur le secteur minier*, <http://www.csmomines.qc.ca/serenseigner-type-mines.html>, consulté le 30 octobre 2010

Betsky, Aaron (2002) *Lignes d'horizon : l'architecture et son site*. Paris : Thames & Hudson.

Blais, Anne-Marie (2006) *Identité et continuité culturelle : 2 façons d'habiter dans le village de Saint-Nicolas*. Mémoire de maîtrise, Québec : Université Laval.

Centre interdisciplinaire d'Étude et de Recherches sur l'Expression Contemporaine (1984) *Lire le paysage, lire les paysages*. St-Étienne : C.I.E.R.E.C.

Dewarrat, Jean-Pierre [et al.] (2003) *Paysages ordinaires : de la protection au projet*. Sprimont : Mardaga.

Donadieu, Pierre & Périgord, Michel (2005) *Clés pour le paysage*. Paris : Ophrys.

Gourd, Benoît-Beaudry (2007) *L'Abitibi-Témiscamingue*. Québec : Les Éditions de l'IQRC.

Jackson, J B (1984) *Discovering the vernacular landscape [À la découverte du paysage vernaculaire]*. New Haven and London : Yale University Press.

Larochelle, Pierre (1998) *Le paysage culturel comme palimpseste : enregistrement du processus de genèse et de transformation du milieu bâti : Acte du colloque Dynamique et visions du paysage québécois*, <http://www.paysage.qc.ca/activ/dynam/dinam3.htm>, consultée le 20 octobre 2010)

Larochelle, P. et C. Iamandi (1999) Milieux bâtis et identité culturelle. Usek, #2, juin.

Le nouveau Petit Robert de la langue française (2007). Paris, p. 1071.

Norberg-Schulz, Christian (1981) *Genius Loci : Paysage, ambiance, architecture*. Bruxelles : Pierre Mardaga.

Rivard, Érick (2008) *Approfondir l'analyse objective du territoire par une lecture subjective du paysage, Le cas de la Côte de Beaupré*. Mémoire de maîtrise, Québec : Université Laval.

Tourisme Québec, *Xstrata Copper Canada-Fonderie Horne*, http://www.bonjourquebec.com/gc-fr/repertoire-attraits/visite-dentreprise/xstrata-copper-canada-fonderie-horne_1252389.html, consulté le 20 octobre 2010

Ville de Rouyn-Noranda, *Histoire de Rouyn-Noranda*, <http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/visiteurs.asp?mode=affiche&titre=Histoire%20de%20Rouyn-Noranda&page=histoire> consulté le 30 octobre 2010

Ouvrages consultés

Berque, Augustin (1934) *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Seyssel : Champ Vallon

Berthiaume, Nicole (1981) *Rouyn-Noranda, le développement d'une agglomération minière au cœur de l'Abitibi-Témiscamingue*. Collège du Nord-Ouest, Cahiers du Département d'histoire et de géographie.

Bonesio, Lucia (2004) *Paysage et sens du lieu*.

<http://www.grece-fr.net/textes/txtWeb.php?idArt=107> (25 septembre 2010)

Claval, Paul (1995) « Chapitre 8 : S'orienter et se reconnaître ». Tiré de *Géographie culturelle : une nouvelle approche des sociétés et des milieux*. Paris : Armand Colin. P. 114-132

Darisse, Jean-François (2008) *La poursuite de l'art du lieu par une architecture analogue : [Ré]articulation de l'îlot Redmond. St-Georges, Beauce*. Mémoire de maîtrise, Québec : Université Laval.

Dumas, Étienne (2006) *L'Architecture comme expression d'un milieu : Musée sur le patrimoine minier de la région de l'Amiante*. Mémoire de maîtrise, Québec : Université Laval.

Engler, Mira (2004) *Designing America's waste landscapes*, Baltimore : J. Hopkins University Press.

Kirkwood, Niall (2001) *Manufactured sites : rethinking the post-industrial landscape*, London : Spon Press.

La Frontière (2010), *Cahier économique Octobre 2010*, 53^e édition p. 4 à 11.

Lynch, Kevin (1990) *Wasting Away*, San Francisco : Sierra Club Books.

Lynch, Kevin (1976) *L'image de la cité*. Paris : Borduas

Norberg-Schulz, Christian (1997) *L'art du lieu : architecture, paysage, permanence et mutations*. Paris : Le moniteur.

Pauli, Lori (2003) Pay _____ : les photographies d'Edward Burtynsky. beaux-arts du Canada en association avec Yale University Press.

Richard, Véronique (2008) *Le paysage comme prémisses à l'architecture : redéfinir l'accueil du parc national de Frontenac par une architecture identitaire*. Mémoire de maîtrise, Québec : Université Laval.

Simoneau, Sylvain (2003) *Les bâtisseurs de montagnes : concept d'appropriation et critères d'intervention pour la mise en valeur des paysages miniers identitaires de la région de Thetford Mines*. Mémoire de maîtrise, Québec : Université Laval.

Smithson, Robert (1979) *The writings of Robert Smithson : essays and illustrations*, New York : New York University Press.

Taillefer, Étienne (2005) *Le paysage comme prémisses pour une architecture identitaire : un centre d'expérimentation des énergies renouvelables au cœur du contexte maritime de Beauharnois*. Mémoire de maîtrise, Québec : Université Laval.

Tousignant, Julie (2004) *Mettre en valeur et révéler le paysage d'une région : la structuration d'un parcours dans la Vallée mauricienne*. Mémoire de maîtrise, Québec : Université Laval.

ANNEXES

Annexe 1 :

Les planches du projet final présentées le 21 avril 2011

RE-CADRER LE PAYSAGE MINIER DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE POUR LA MÉMOIRE COLLECTIVE

PARCOURS INTERPRÉTATIF / BÂTIMENT DE SERVICES

SUJET [PAYSAGE, IDENTITÉ, MÉMOIRE COLLECTIVE]

CET ESSAI (PROJET) DE FIN D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE PORTE SUR L'INFLUENCE QUE PEUT EXERCER LE PAYSAGE ET SES CARACTÉRISTIQUES IDENTITAIRES SUR LA CONCEPTION D'UN PROJET D'ARCHITECTURE CONTEMPORAIN. EN AFFIRMANTE QUE L'INDUSTRIE MINIÈRE PEUT ÊTRE QUALIFIÉE DE PAYSAGE, LE PROJET QUI SUIT SE VEUT DE RE-CADRER LE PAYSAGE MINIER TRÈS PRÉSENT EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUE LE SITE CHOISI GÉNÈRE LE PROJET D'ARCHITECTURE.

COMPRENDRE LE PAYSAGE

FAILLE DE CADILLAC

LA SOURCE PRINCIPALE DE GISEMENTS PRÉSENTS EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE EST LA FAILLE DE CADILLAC. « LE TERME FAILLE DE CADILLAC DÉSIGNÉ UNE ANOMALIE GÉOLOGIQUE, UN PHÉNOMÈNE QUI S'EST PRODUIT IL Y A DES MILLIONS D'ANNÉES ET QUI EUT UN CERTAIN IMPACT SUR L'HISTOIRE DU QUÉBEC EN RAISON DES RICHESSES MINIÈRES DÉCOUVERTES DANS LA ZONE DE LA FAILLE ». DÈS 1917, LA FAILLE DE 350 KM DE LONG ET DE 5 KILOMÈTRES DE LARGEUR EN MOYENNE A PERMIS À PLUSIEURS VILLES DE VOIR LE JOUR. C'EST AINSI QUE L'EXPLOITATION MINIÈRE DE LA RÉGION DÉBUTE DANS DES VILLES TELLES QUE NORANDA, VAL-D'OR ET MALARTIC.



— PARCOURS INTERPRÉTATIF (RÉGIONAL) REPRENANT L'AXE DE LA FAILLE DE CADILLAC
— HALTES PROPOSÉES

ROUYN-NORANDA



PARCOURS

1- GARE



2- CARRIÈRE



3- CHEMIN DE FER, BÂTIMENT PRINCIPAL



4- PARC À RÉSIDUS



5- POLLUTION EAU



NOIRCEUR
IMMIGRANTS



GALERIE / SOUS-SOL



POLLUTION



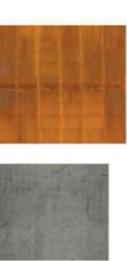
FUMÉE
VERTICALITÉ



SOLIDITÉ
CUIVRE



ROUILLE

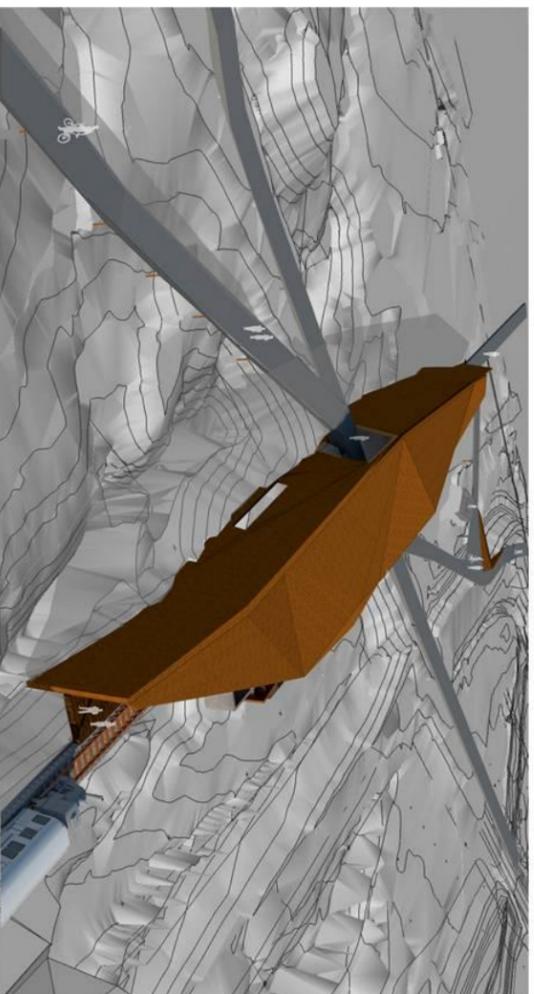
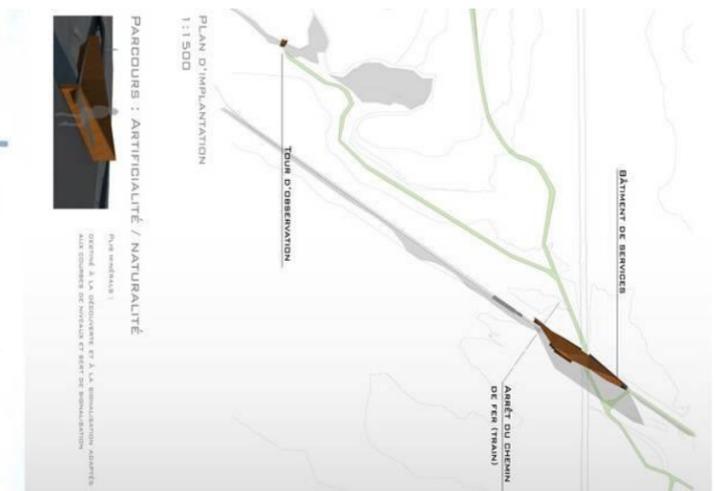


TRAVAIL
BRUTALITÉ



FAILLE

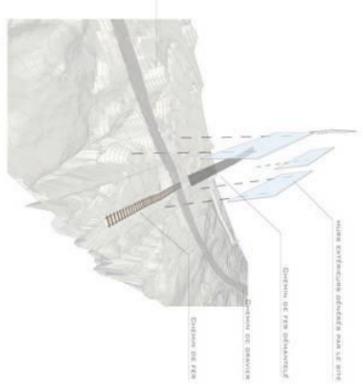




BÂTIMENT DE SERVICES / ENTRÉE TOURISTIQUE / GARE D'APPONT



PERSPECTIVE (NORD-EST)



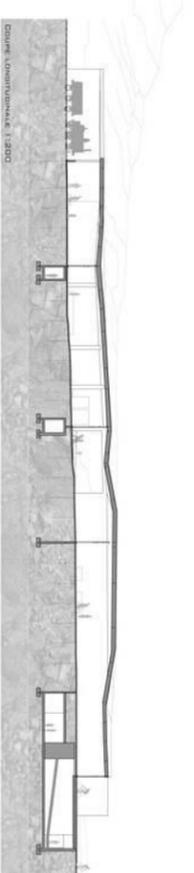
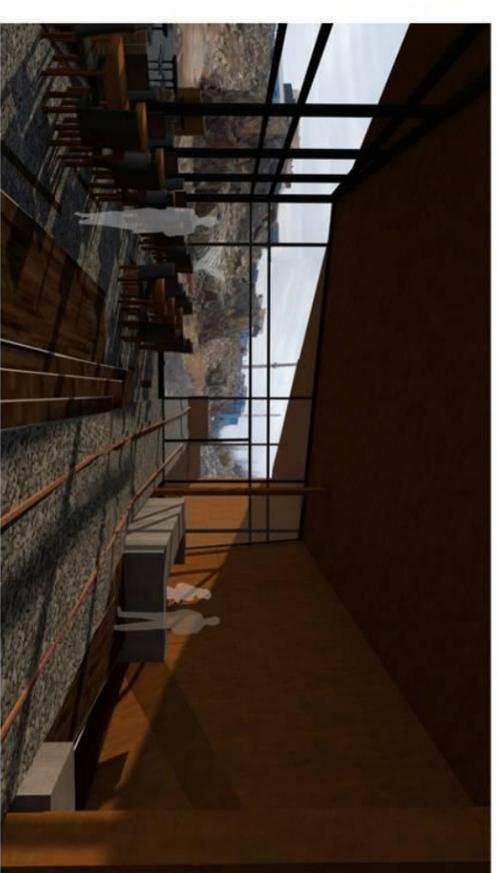
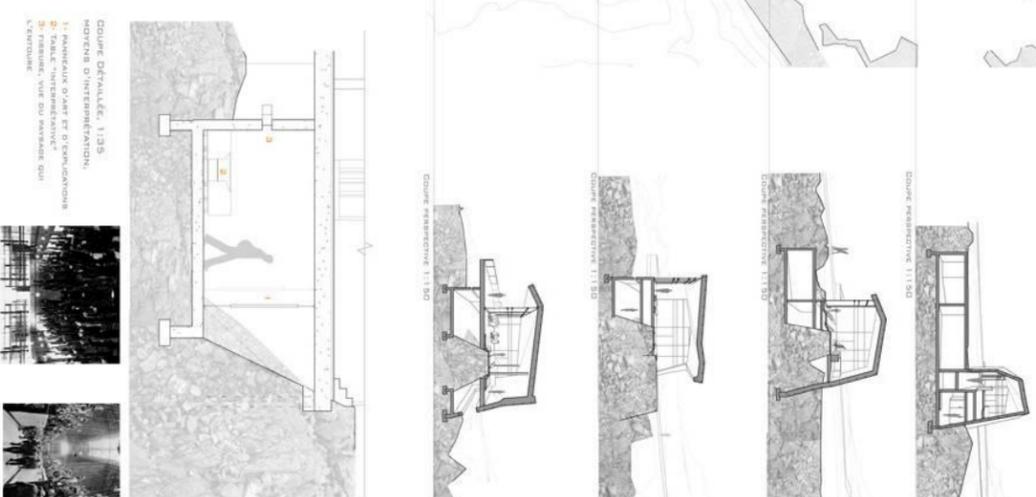
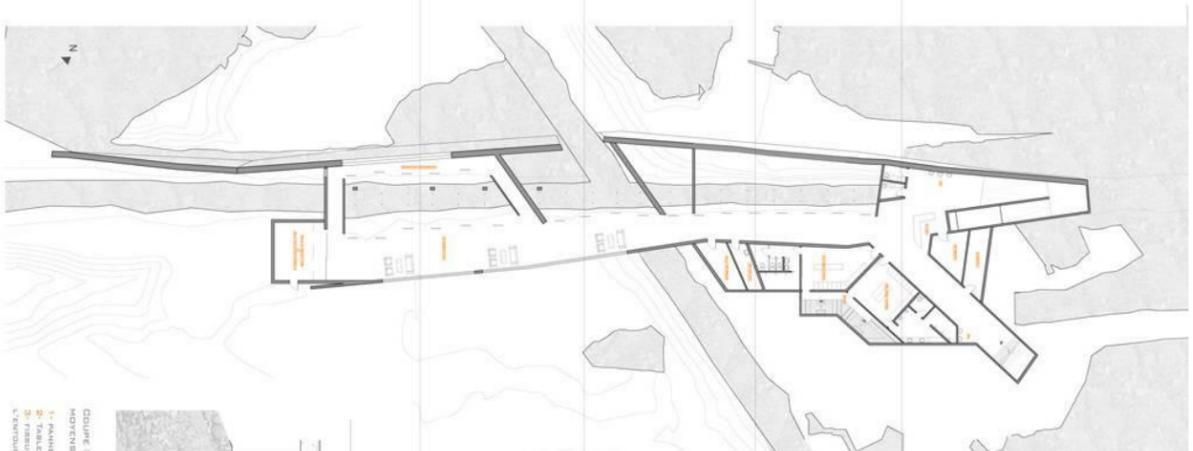
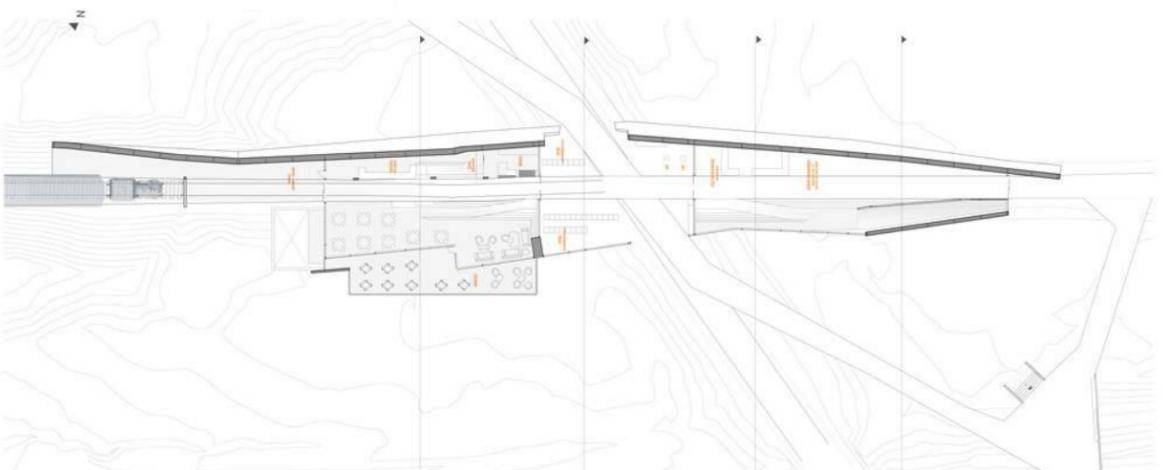
BIOCLIM CONCEPTUEL



NIVEAU CENTRAL

TERRASSE





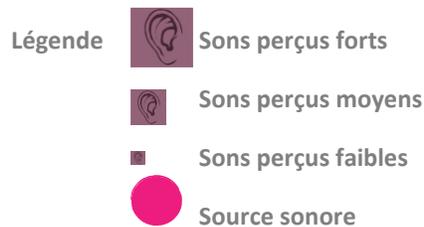
Annexe 2

Suite de dimensions sensibles du site

L'analyse de la dimension sensible du site s'est faite également pour l'odorat et l'ouïe.



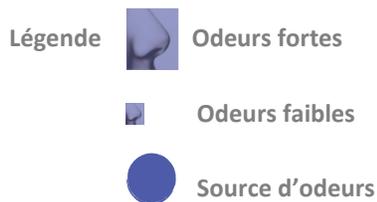
Figure 1 — Analyse de l'ouïe et des sons perçus à différents endroits identifiés sur la carte (Piché 2010)



Dans le cas de l'ouïe, la source principale du son dans le secteur d'intervention est la fonderie. Ayant été à différents endroits sur le site, j'ai pu identifier la variation d'intensité perçue en qualifiant les sons de forts, près de la fonderie, à de plus en plus faibles lorsqu'on s'éloigne de cette source sonore. Cependant, l'eau a été une deuxième source de bruits enregistrée sur le terrain. Le lac produit des sons causés principalement par les vagues venant heurter les roches et se fait entendre seulement aux abords de ses rives. Ainsi, ce nouveau bruit vient diminuer celui de la fonderie. Il est intéressant de mentionner également sur le plan sonore qu'une sirène est prête à retentir à travers la ville en cas de fuites de gaz.



Figure 2 — Analyse de l'odorat et de l'intensité d'odeurs sur le site d'intervention. (Piché, 2010)



Les odeurs présentes sur le site sont perceptibles dans un rayon autour de la source comme c'est le cas de l'analyse précédente. En effectuant une analyse empirique, des odeurs ont été perçues près de la fonderie, du lac Osisko et du parc à résidus minier. L'odeur se dégageant de la fonderie se dissipe dans un petit rayon et est plus intense à son centre selon des employés de la fonderie. Ils mentionnent également que lorsqu'ils se retrouvent à l'intérieur des bâtiments il a parfois des incommodassions à la gorge. Pour ce qui est du lac, lorsqu'on se retrouve près de ses rives, on sent le sulfure et le fer présent dans l'eau.

Ce qui est important indiquer, c'est qu'à quelques occasions une odeur se propage dans la ville et est caractérisé dans la figure 2 comme étant une odeur faible. Ce phénomène se produit lorsque la fonderie rejette ses résidus dans l'atmosphère. Dans ces moments, en tant que rouyn-norandien nous qualifions ces senteurs de « *ça sent le soufre* » ou de « *ça sent la mine* ». Un autre fait intéressant et contradictoire, les employés et visiteurs qui entrent dans le site de la fonderie doivent absolument porter, dans leur cou, un masque en tout temps et de l'autre côté de la barrière, dans l'ancien quartier minier, des enfants jouent dans les rues.

Annexe 3

« Les fros » de Richard Desjardins

Y ont d'mandé des ventilateurs
Ã cause du gaz dans le smelter :
' On veut d'l'eau chaude, on veut aussi
un peu d'soleil avant la nuit.
R'montez la cage avant cinq heures. '

' Dehors les Fros ', a dit Roscoe
' That's what I call a silly cause
'cause I'm only here for the money, stupid
The French Canadians wanted by the mine. '

Ã ça fait cinquante ans aujourd'hui
qu'les blokes sont icitte pour le cuivre.
Nous aut', un peu plus pour survivre
comme les lièvres qui courent la nuit.

À Montréal, aux Trois-Rivières, Ã Québec
y a rien Ã manger. Le monde est pas content.
La misère noire c'pas drôle Ã voir.
Envoye dans l'bois, Ça presse,
une poche de fleur, une canne de graisse.

C'était l'Abitiboney
des années mil neuf cent trent'queuqu'
' Y aura du gagne pour tout'le peuple
d'l'espace, d'la liberté ', qu'y ont dit,
mais tu t'habitués Ã penser Ã toi
quand la terre gèle en plein été

Les Foreigners ont pas rentrés,
les cheminées s'sont arrêtées,
qu'on a ben vu de Cléricy.
' Laissons brûler les abattis ;
la mine engage, j'descends dans 'cage.
Y a pas de trou plus sombre qu'ici. '

' Tant qu'y aura d'la boucane
y aura pas d'chicane dans ma cabane,

y aura pas d'grève pour vend' des chars,
c'est pas trop bon, dit l'député,
j'vas aller en parler Ã 'télévision. '

' Bend on your knees Commies and sing
a song for your kind Copper King. '
Vive la company !

On aime pas longtemps
un homme qui se plaint
Un dernier mot seulement
et puis j'efface mon chemin.

Le jour ou c'est qu'on m'trouvera mort
enterrez-moi debout la tête dehors.
Au soleil !

Annexe 4

Et j'ai couché dans mon char.... , de Richard Desjardins

J'ai roulé 400 milles
Sous un ciel fâché.
Aux limites de la ville
Mon coeur a clenché.

Les gros flashes apparaissent
Dans mon âme égarée,
Les fantômes se dressent
À chaque pouce carré.

Revenir d'exil
Comporte des risques
Comme rentrer une aiguille
Dans un vieux disque.

Y a eu ben du progrès,
Ben d' l'asphalte, ainsi d' suite;
J' me demande qui j' serais
Si j'étais resté icitte.

Une peine imbuvable
À qui la faute?
J'étais juss' pus capab'
D' la voir avec un autre.

Mais c'est tout oublié,
Chu r' dev'nu un homme;
Le ti-coeur pomponné
S'en vient voir ses vieux chums.

Salut les apaches,
Salut les crottés.
Vous me trouvez le stash
Moi je paie le party.

J'entends la fonderie qui rush;
Pour ceux qui l' savent pas
On y brûle la roche

Et des tonnes de bons gars.

Les grandes cheminées
Éternelles comme l'enfer;
Quand le gaz m'a pogné
Chu v'nu tout à l'envers.

Entendez-vous la rumeur,
La loi de la compagnie?
"Il faudra que tu meures
Si tu veux viv' mon ami"

J'ai poussé mon p'tit change
Dans l' trou du téléphone;
Sentiment étrange
Je r'joins pus personne.

"Time flies" que j' me dis,
M'en vas faire de mon best.
J'ai marché dans la nuit
En cherchant un orchestre.

J' prends ma chambre à' Capri
J'aboutis dans la même;
Mêmes brûlures su' l' tapis,
Même vue sur la "Main".

Comment dormir dans un lit
Où t'as baisé des anges?
Je sens monter la folie:
Je descends dans le lounge.

Dans la flamme d'un briquet
Un visage intrigant;
C'te gars-là je l' connais,
Bonyeu, mais c'est Satan!

Long time no see

Y fait pas chaud là, mets-en.
J'ai passé proche l'embrasser
À force que j'étais content.

Y m'a dit "La gang est splittée,
C'était rien qu'une époque.
Sa valeur est tombée
Comme le prix de la coupe.

Y s' sont toutes faites buster
L'un après l'autre;
À la fin y est resté
Moi, mon ombre pis son coat.

Les aut' ont farmé leu' yeules,
Y déclarent à l'impôt.
Nouvelle clientèle
Et musique de robot.

Quand les downs de tes highs
Te défoncent l'intérieur,
Tu t'engages comme bétail:
Pas d' malheur, pas d' bonheur.

Y ont vendu l'amour bandé
Pour de la tendresse.
Ils se sont enfermés
Dans la chambre de commerce.

A c't'heure chu quas'ment tout seul
À fournir à Plaza
Que c'est qu' le monde veulent
Qu'est-ce que la loi veut pas.

A peut v'nir me chercher
Pour m' passer les menottes;
Quarante ans d' liberté
De nos jours, c't' une bonne cut.

Y a personne qui m'encule
J'ai gardé mes bons nerfs;
Comment ça vaut, ça... calcule!
Chu déjà millionnaire.

Côté coeur, ben content;
Y a du monde su' la ligne.
Quand les chums sont en-d'dans
Moi, j' m'occupe des darlings.

Tu t' rappelles, ton gros kick,
La belle Rose-Aimée?
M'as t'en pousser une comique:
Moi pis elle, c'est steady."

(Quand y m'a dit ça...)

C'est rentré comme un clou,
Un couteau dans' patate.
La suture a t'nu l' coup:
Well, let's drink to that!

Le jour s'est l'vé sur Rouyn
'Ec des gros rayons d'or.
J'ai jasé 'ec mon instinct...
Et j'ai couché dans mon char.